ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2165 - 29 janvier 2010 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Sarkozy-show

Mais qui peut encore gober ses mensonges ?

p. 4-5

Haïti

La catastrophe naturelle ne doit pas occulter le drame social

p. 3

M 06189 - 2165 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p. 4/5 ■ Le Sarkozy-show

p. 5 ■ Augmenter les salaires
■ Les patrons sidérurgistes absous
■ Les bonus des traders

p. 6 ■ Les réfugiés kurdes arrivés en France
■ La manifestation du 30 janvier dans l'Éducation

p. 7 ■ La paye d'Henri Proglio
■ Veolia-EDF : les raisons d'un rapprochement

p. 10 ■ Burqa : réagir contre l'oppression des femmes
■ Snecma – Gennevilliers (92) : ouvrières discriminées

p. 11 ■ La réforme à venir des retraites
■ Le Parti Socialiste et les retraites

p. 16 ■ Le première ligne TGV concédée au privé

Dans le monde

p. 8/9 ■ États-Unis :
- Obama et les banques
- l'ampleur du chômage
- Liberté pour Mumia Abu-Jamal !

■ Belgique :
- Imber
- Opel à Anvers

p. 16 ■ Corée du Sud : occupation dans une usine Valéo

Dans les entreprises

p. 12 ■ RATP – Région parisienne
■ Rhodia – Saint-Fons (Rhône)

p. 13 ■ Assistance publique-Hôpitaux de Paris : des suppressions d'emplois scandaleuses
■ Hôpital des enfants-CHU de Toulouse

p. 14 ■ Liebherr Aerospace - Toulouse
■ Merial – Toulouse
■ Aéroport de Clermont-Auvergne
■ Organismes de sécurité sociale

p. 15 ■ Toyota – Onnaing (Nord)
■ Raffinerie des Flandres-Total – Dunkerque (Nord)
■ La Poste – Paris 20e

Nos réunions publiques

• Saint-Brieuc

vendredi 5 février à 19 h 30

salle du Petit Théâtre
maison du Temps libre
6 bis, rue du Maréchal-Foch

avec Martial Collet

• Clermont-Ferrand

samedi 13 février à 17 heures

salle Victor-Hugo (sous Auchan nord)

avec Nathalie Arthaud et Marie Savre, tête de liste en région Auvergne

• Bordeaux

mardi 16 février à 20 heures

Athénée municipal
place Saint-Christoly, tram Hôtel-de-Ville

avec Nathalie Arthaud et Nelly Malaty, tête de liste de la région Aquitaine

• Montpellier

mercredi 17 février à 19 h 30

Espace Pitot - salle Guillaume-Nogaret (entre la rue Pitot et la rue Carré-du-Roy, parking Pitot, côté est du Peyrou)

avec Nathalie Arthaud, Liberto Plana, tête de liste de la région Languedoc-Roussillon, et Maurice Chaynes, section départementale de l'Hérault

• Mulhouse

samedi 20 février à 16 heures

salle du Lerchenberg
11, rue du Cercle, Mulhouse-Dornach

avec Julien Wostyn, tête de liste de la région Alsace, et Nathalie Mulot, tête de liste départementale

• Orléans

mardi 23 février à 18 heures

Centre de Conférences
9, place du 6-juin-1944 (près du théâtre)

avec Nathalie Arthaud et Farida Megdoud, tête de liste en région Centre

• Dijon

mercredi 24 février à 20 heures

Palais des Congrès
salle Clos-Vougeot

avec Nathalie Arthaud et Claire Rocher, tête de liste de la région Bourgogne

• Limoges

vendredi 26 février à 19 h 30

salle du Temps libre (derrière la mairie)

avec Nathalie Arthaud et Élisabeth Faucon, tête de liste en région Limousin

• Toulouse

jeudi 4 mars à 20 heures

salle Osète, Espace Duranti
rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier (derrière les Nouvelles Galeries)

avec Nathalie Arthaud et Sandra Torremocha, tête de liste de la région Midi-Pyrénées

• Marseille

vendredi 5 mars à 19 h 30

Le Château des Fleurs
16, boulevard Michelet (8e) Métro : Rond-Point-du-Prado

avec Nathalie Arthaud et Isabelle Bonnet, tête de liste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

• Rennes

lundi 8 mars à 19 h 30

salle de la Cité
rue Saint-Louis (métro Sainte-Anne)

avec Nathalie Arthaud et Valérie Hamon, tête de liste de la région Bretagne

• Haïti

Leurs affaires continuent

La compagnie maritime Royal Caribean, deuxième au monde pour les croisières, continue d'utiliser Haïti comme escale. Elle débarque régulièrement quelques centaines ou quelques milliers de touristes pour une journée « de rêve » sur ses plages privées de Labadie, à 150 kilomètres de Port-au-Prince. Le site, loué depuis 1985 à l'État haïtien, est entouré d'une clôture barbelée de trois mètres de haut et surveillé par des gardes armés.

La compagnie affirme ne pas se préoccuper uniquement de ses profits, mais également du peuple haïtien. Elle a promis d'offrir un million de dollars d'aide, de reverser la totalité des bénéfices réalisés en Haïti même et de transporter quelques palettes de vivres à chaque voyage. Son président prétend même que supprimer cette escale à cause du tremblement de terre serait abandonner Haïti puisque, dit-il, la présence de Royal Caribean permet de fournir des emplois aux Haïtiens.

Les quatre navires de croisière qui font escale à Labadie peuvent embarquer 5 000 personnes ou plus, avec les vivres pour une semaine au moins, suffisamment d'eau potable pour remplir des piscines et du fuel pouvant produire de l'électricité pour éclairer une ville entière. Ayant la capacité de débarquer des milliers de touristes par des navettes, ils auraient aussi celle d'embarquer des milliers de blessés. Mais il faudrait pour cela que les États qui prétendent tout faire pour aider le peuple haïtien soient capables de réquisitionner cette flotte. C'est ce qui se fait en temps de guerre, quand tous les paquebots sont transformés en transports de troupes. Mais, quoi qu'en disent les Obama et autres Sarkozy, la guerre à la misère n'est pas déclarée.

Paul GALOIS

• Dans les médias

Nathalie Arthaud sera l'invitée du "oui-non" de Michel Field sur LCI le lundi 1er février à 18 h 30.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos noms, prénoms et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'Association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576 .

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom : .....
Adresse :.....
Code postal :.....Ville :.....
Ci-joint la somme de :.....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial
d'Arlette Laguiller
Éditorial des bulletins d'entreprises
du 25 janvier

Haïti : La catastrophe naturelle ne doit pas occulter le drame social

200 000 morts ou le double ? Personne ne sait avec exactitude le nombre de victimes du tremblement de terre en Haïti. Les corps sont loin d'être tous dégagés des ruines car, si les sauveteurs se flattent devant les caméras de télévision d'avoir sorti des décombres des personnes vivantes, ils ne se sont guère aventurés dans les quartiers pauvres. Personne ne peut deviner non plus combien de victimes feront les épidémies, voire tout simplement la soif et la faim.

Le tremblement de terre est un fait de la nature, mais le nombre de victimes est un fait social. Il vient de la pauvreté du pays et de la majorité des habitants, de l'état des taudis pour lesquels l'expression « non-respect des normes sismiques » est un euphémisme !

Le fait que la capitale Port-au-Prince soit située sur une faille, et donc susceptible d'être frappée de tremblements de terre, était connu et les scientifiques ont souvent attiré l'attention sur les risques. Mais comment donc le gouvernement se serait-il soucié de cette menace, alors qu'il ne se soucie pas de la mort ordinaire de tant de pauvres, de faim, de pauvreté, de maladies faciles à soigner ? Même en temps normal, les hôpitaux manquent de tout, de médecins, d'infirmières et de médicaments.

La télévision est pleine de reportages sur des gens sauvés par des secouristes de riches pays d'Occident. Mais la majorité l'ont été par la population, qui a montré dans cet événement un degré de solidarité extraordinaire. Combien de personnes dégagées à main nue, bien avant que débarquent les équipes venant d'Occident avec leur matériel moderne ?

Après un temps de réaction, dont on ne peut pas dire qu'il ait eu la rapidité exigée par la situation, les grandes puissances ont fini par se mobiliser. C'était bien la moindre des choses. Faut-il rappeler que la misère infinie d'Haïti, le pays le plus pauvre des deux Amériques, est la conséquence de plusieurs siècles de pillage ? D'abord par la France, qui y avait déporté des Africains transformés en esclaves, dont le travail forcé a fait d'Haïti le plus important fournisseur de sucre du monde, à l'époque.

C'est la révolte de ces esclaves qui mit fin tout à la fois à la domination coloniale de la France et à l'esclavage. Mais la France n'arrêta pas pour autant de piller le pays et lui imposa le versement de dédommagements énormes pour les propriétaires d'esclaves, qu'Haïti mit plus d'un demi-siècle à payer. Puis ce sont les Américains qui prirent le relais en transformant le pays en une arrière-cour fournisseuse de main-d'œuvre quasiment gratuite.

Alors oui, ce serait la moindre des choses que ces États rendent à Haïti une fraction de ce qu'ils lui ont volé. Mais on ne peut faire confiance aux puissances impérialistes. Si les États-Unis ont pris le contrôle de l'aéroport, c'était pour débarquer bien plus de soldats que de secouristes ou de médecins. Car leur principal souci est de prévenir toute explosion sociale aussi bien qu'une fuite massive de la population vers leurs côtes. Quant à la France, si on fait beaucoup de bruit au sujet des secouristes, son effort est dérisoire.

Les rations alimentaires distribuées apportent, certes, un soulagement. Mais si ces secours parviennent à certaines catégories de la population, ils n'atteignent pas les quartiers pauvres. Même aujourd'hui, deux semaines après le tremblement de terre, la population pauvre ne peut vraiment compter que sur la solidarité venant de ses rangs.

Quant à la reconstruction, que feront les grandes puissances, à part des conférences ? Elles aideront à la reconstruction du palais présidentiel et des ministères. Elles assureront les infrastructures nécessaires pour que la zone industrielle reprenne sa production avec des ouvriers payés à moins de deux dollars par jour.

Ce qui serait urgent, outre les vivres et les médicaments, c'est la construction rapide de logements bon marché tenant compte des normes sismiques. Même cela, elles ne le feront pas. Et elles assureront encore moins aux travailleurs, aux paysans de ce pays, de quoi vivre correctement de leur travail. Cela ne coûterait pas plus cher que de mener la guerre en Irak ou en Afghanistan, et seulement une petite fraction de ce qu'on a distribué aux banquiers aux États-Unis, en France ou ailleurs. Le présent et l'avenir de Haïti sont bien moins la conséquence d'un phénomène naturel que l'image d'une organisation sociale abjecte.

Arlette LAGUILLER

Le désastre était annoncé

À Haïti, depuis longtemps des géologues, ingénieurs et autres spécialistes sonnaient l'alerte.

Pour ne citer que les alertes les plus récentes, en septembre 2008, après que la terre eut tremblé à plusieurs reprises, un professeur de géologie écrivait : « *En 1751 et en 1771, cette ville a été complètement détruite par un séisme et je parie mes yeux que cela se reproduira. Toutes les conditions sont réunies pour qu'un séisme majeur se produise à Port-au-Prince. Les habitants de la capitale haïtienne doivent se préparer à ce scénario qui finira, tôt ou tard, par arriver.* » Et le directeur du Bureau des mines confirmait alors : « *Ces secousses mineures sont inquiétantes. Elles annoncent généralement des secousses de plus forte intensité.* »

Au mois de mars dernier, lors d'une conférence, après avoir rappelé les tremblements de terre qui, du 16e au 19e siècle, ont lourdement frappé l'île, un géologue haïtien mettait en garde : « *On doit s'attendre,* disait-il, *à ce qu'un séisme se reproduise dans le futur et à n'importe quel moment. De même qu'il y avait eu de grands dégâts à l'époque, on doit s'attendre au pire aujourd'hui en raison de notre condition environnementale alarmante. Nous devons, par conséquent, penser aux impacts de cette menace sur la population, sur les infrastructures routières, hydrauliques et électriques, et poser des actions pour au moins diminuer notre vulnérabilité et limiter les dégâts.* »

C'est en 1910 que Wegener émit l'idée de la dérive des continents. Depuis, on sait que les plaques continentales se déplacent, que ces mouvements conduisent à des fractures, des failles, entre les plaques qui s'affrontent, et que c'est là la cause de la plupart des tremblements de terre. On connaît le tracé des plaques, la cartographie des failles, notamment celle sur laquelle se situe Port-au-Prince. On sait parfaitement construire selon des normes antisismiques, afin que les bâtiments ne s'effondrent pas sous l'effet des secousses. Et on le fait... au Japon et en Californie, mais pas à Haïti.

La date du 12 janvier ne pouvait peut-être pas être prédite, mais le séisme et ses conséquences dramatiques étaient, eux, totalement prévisibles.

Sophie GARGAN

• Le Sarkozy-show

Mais qui peut encore gober ses mensonges ?

Pas de surprise, dans la prestation de Sarkozy à TF1. Sur un ton paternaliste, il a développé le refrain qu'il nous sert depuis son élection : *« La France n'a pas besoin d'assistanat »*, a-t-il déclaré en parlant des millions de travailleurs, de chômeurs, de retraités, que la crise du système capitaliste a plongés dans la misère. Mais cette formule ne s'adressait pas aux patrons, qu'il envisage d'exonérer encore davantage de ce qu'il appelle des « charges », c'est-à-dire des cotisations sociales.

L'air connu du « travailler plus pour gagner plus » avait un caractère surréaliste, alors que les licenciements, les fermetures d'entreprises, se poursuivent et que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter.

Pour l'avenir, Sarkozy a confirmé qu'après les élections régionales il était bien décidé à s'attaquer au régime des retraites. Mais, a-t-il lu dans sa boule de cristal, *« le chômage va reculer »*.

À voir les réactions de ses interlocuteurs, il y a peu de chance qu'il les ait convaincus. Quant aux travailleurs qui auront suivi cet interminable exercice d'autosatisfaction, la seule conclusion qu'ils pourront en tirer, c'est qu'il faut se préparer à la lutte contre ce que projette le gouvernement.

Nathalie Arthaud
(communiqué du 25 janvier 2010)

C'est le patronat qui est assisté !

Sarkozy a répété dix fois que le nombre de chômeurs allait baisser dans les semaines ou les mois à venir, mais il s'est gardé de préciser comment. En revanche, il a confirmé sa volonté d'en aggraver le nombre, en supprimant encore des dizaines de milliers d'emplois dans les services publics.

Au sujet du million de chômeurs qui arriveront en fin de droits et ne toucheront plus aucune allocation chômage en 2010, dont 600 000 qui n'auraient même plus droit aux aides sociales, à la question *« Seront-ils aidés ? »* Sarkozy a répondu d'abord sur un ton paternaliste *« Personne ne sera abandonné »*, mais là encore sans dire comment (et sans préciser qu'ils ne seront plus comptabilisés comme chômeurs, d'où son affirmation péremptoire sur la baisse du nombre de chômeurs).

Puis, aussitôt après ces paroles compatissantes, il s'insurge : *« La France est déjà le pays où on a le droit le plus rapidement à une indemnisation et celui où on est indemnisé le plus longtemps. Donc, pas d'assistanat ou de prolongation de l'indemnisation chômage de trois mois. » « La solution n'est pas la multiplication des aides de toutes sortes. Le problème de la France, c'est de travailler plus, pas de travailler moins ! »*

Les 450 000 travailleurs licenciés en 2009, inscris au Pôle emploi, qui ont rejoint les 4 millions de salariés déjà privés d'emploi, apprécieront cette diatribe leur reprochant de ne pas trouver du travail et d'être des assistés. Surtout s'ils ont supporté d'écouter toute l'interview, dans laquelle il s'est vanté des milliards d'aides distribuées par l'État aux banques et grands industriels.

L. B.

Salaires

Le monsieur Bons-offices

Après qu'une employée de supermarché s'est plainte qu'avec son salaire et celui de son mari ils ne peuvent pas boucler les fins de mois, tout de go le président, ayant deviné qui était le grand patron de cette malheureuse, un milliardaire de ses amis, a promis de l'appeler dès le lendemain. Il allait intercéder, non pas pour que cette employée bénéficie enfin de l'augmentation de salaire qui lui permettrait d'avoir une paye décente, et non celle misérable, proche du smic, qu'elle touchait ; mais pour que son patron l'autorise à faire des heures supplémentaires. Bref, il fallait que l'employée travaille plus.

Que les actionnaires exigent des dividendes de 15 % ou 10 % au minimum, voilà qui est normal. Que les grands groupes annoncent des milliards de profits, abondés par les finances de l'État, c'est tout aussi normal. Que leurs serviteurs de luxe, les PDG, s'offrent des salaires équivalant à cent fois celui de cette employée, là encore : *« Ça ne me choque pas »*, a dit Sarkozy. Mais qu'une malheureuse salariée, qui gagne à peine 1100 euros net par mois, puisse être augmentée, voilà qui est pure folie, pour l'hôte du palais de l'Élysée.

Comme disait le dramaturge suédois Auguste Strindberg, *« La vie est comme une balançoire : on se trouve en haut, on regarde autour de soi avec arrogance et puis on se retrouve en bas »*. Cela pourrait bien s'appliquer un jour à Sarkozy.

P.S.

Licenciements

Ne pas se soumettre à la loi des patrons

À une jeune étudiante qui se désespérait d'être sans emploi malgré un bac plus cinq, Sarkozy a répondu : *« La réponse à votre situation, c'est la croissance. »* À l'ouvrier de l'automobile qui déclarait *« Les salariés partagent les licenciements »*, il a répondu : *« Je ne peux pas laisser tomber l'industrie automobile. »* La réalité, ce sont les milliards que le gouvernement a et continue de distribuer aux patrons pour, comme il ose le prétendre, *« soutenir la croissance »*. Vingt milliards d'euros d'aides supplémentaires aux entreprises, avec le grand emprunt. Avant cela, six milliards donnés à Renault et Peugeot, en même temps que Peugeot annonçait des milliers de suppressions d'emplois, suivi quelques semaines plus tard par Renault.

En un an, des centaines de milliers d'emplois ont été définitivement détruits, des usines fermées, toute une partie des moyens de production jetés à la casse. Un gâchis énorme.

Ce que n'a pas dit Sarkozy, c'est que les licenciements sont le résultat de la guerre sociale entamée par le patronat dans son ensemble. Celui-ci veut faire payer aux travailleurs et aux classes populaires les frais de la crise de son système de fou. Il ne s'agit pas de « politique industrielle ». Tous les plus grands trusts de l'industrie, des services, de la finance et du commerce sont à la manœuvre pour supprimer tous les emplois qu'ils peuvent, croissance ou pas, pour améliorer leurs résultats et surtout les dividendes versés à leurs riches actionnaires parasites.

Sarkozy, comme tous les gouvernements, n'y peut rien. Il est là pour aider ses maîtres, autant qu'il peut, y compris avec ses numéros d'illusionniste.

P. S.

Services publics

Toujours moins de fonctionnaires

« Martine fait un métier formidable » : c'est ce que le président s'est borné à répondre à une infirmière qui, se basant sur le service d'urgences de l'hôpital où elle travaille, dénonçait la dégradation de la situation de l'hôpital public. Mais *« trop de gens vont aux Urgences »*, s'est-il permis de répondre. Ne serait-ce pas plutôt l'engorgement de ce type de service, à la fois par manque de personnel soignant et du fait de l'insuffisance de cabinets médicaux dans certaines banlieues ? Quant aux infirmières, Sarkozy s'en soucie à sa manière... en leur proposant de partir en retraite cinq ans plus tard, en échange d'une augmentation de salaire, une véritable arnaque pour ces dernières, qui travaillent dans des conditions de plus en plus insupportables. Et propose-t-il d'en embaucher ? Loin de là, au contraire des coupes budgétaires sont programmées, encore et toujours !

Les réductions d'effectifs dans la fonction publique, Sarkozy les assume, répète-il à un enseignant d'économie-gestion dans un lycée, qui accumule les contrats successifs depuis six ans, dans une totale précarité, alors que son poste, visiblement vacant, ne demanderait qu'à être pourvu. Sarkozy évoque une *« titularisation progressive des contractuels »* : formule totalement floue car, si les services publics comme l'Éducation nationale ou La Poste emploient de plus en plus de contractuels, c'est précisément en raison de la suppression, au fil des années, des dizaines de milliers d'emplois de professeurs ou surveillants nécessaires au fonctionnement des établissements.

V. L.

Chômage

Le VRP des mensonges patronaux

« Je vous dis une chose : la stratégie économique, sociale, va porter ses fruits. Vous verrez le chômage reculer, vous verrez la consommation reprendre. Je m'y suis engagé, je ne suis pas quelqu'un à refuser d'assumer ses responsabilités. »

C'est peut-être ce qui arrivera dans six mois, dans un an ou cinq. Qu'est-ce que ça coûte de l'affirmer ? Il y en a bien qui jouent au Loto. Maintenant, au-delà des propos de bateleur de foire de Sarkozy, en matière d'emploi et de salaires, son boulot consiste à faire croire qu'il n'y aurait pas d'alternative aux attaques actuelles. C'est cela le plus gros mensonge.

P. S.

Il se foot du monde

Attaqué sur le salaire de Proglio, patron d'EDF et de Veolia, Sarkozy a répondu qu'il était davantage « *choqué par la rémunération des footballeurs* ». Et il a poursuivi : « *Ce qui me choque, c'est un salaire qui ne correspond pas à un mérite, qui ne correspond pas à un talent, qui ne correspond pas à un travail, à une utilité ! C'est ce qui me choque !* »

Pourtant, le footballeur a au moins un talent, celui de savoir taper dans un ballon. Par contre, quel talent ou mérite peut-on reconnaître aux actionnaires, dont l'activité (car on ne peut tout de même pas parler de travail) consiste essentiellement à assister aux conseils d'administration, à toucher des dividendes ou, pour reprendre une expression, à s'enrichir en dormant ?

A. R.

Une sommité

Pour tenter de justifier les économies qu'il veut imposer aux hôpitaux, le docteur Sarkozy a dénoncé les comportement des malades qui, d'après lui, recourent trop facilement aux Urgences.

Mais savoir s'il y a urgence ou pas est un acte médical, qui est justement du ressort d'un médecin urgentiste.

Alors, faut-il attendre l'arrêt cardiaque pour accourir à l'hôpital, en cas d'infarctus ?

F.D.

• Salaires

Augmenter les salaires, c'est urgent !

Les patrons, et les journalistes leur emboîtant le pas, répètent que la crise est finie et que ce serait la reprise. Cela ne les empêche pas de continuer à supprimer des emplois, à licencier et à maintenir le blocage des salaires. Car si c'est la reprise de leurs profits, c'est loin d'être celle de la production.

Toutefois cette propagande mensongère peut avoir pour effet d'encourager un certain nombre de salariés à revendiquer à nouveau des augmentations de salaire. C'est ce que signale en ce début d'année une note de synthèse du ministère du Travail, qui rassemble les informations sur les conflits recueillies dans tout le pays par les inspecteurs du travail.

Cette note recense les conflits, tant contre les suppressions d'emplois et les demandes d'indemnités que sur les réorganisations du travail. Elle constate que « *les revendications salariales mobilisent fortement* », citant un certain nombre d'exemples : dans les transports urbains de Rennes, dans une clinique en Auvergne, au casino d'Amnéville, chez Total en Aquitaine, ou encore dans les activités portuaires en Guyane.

Que des travailleurs revendiquent des augmentations de salaire, quoi de plus légitime ? Depuis presque trente ans, en fait depuis le blocage des prix et des revenus en juin 1982 par le gouvernement du socialiste Mauroy, les salaires stagnent, quand ils ne diminuent pas franchement. Tout a joué dans ce sens : trucages du calcul de l'inflation, établi sur des produits de référence qui n'ont rien à voir avec les dépenses réelles des classes populaires, poids du chômage, menaces et chantages sur l'emploi. De plus, les trois quarts des accords signés dans le cadre de la loi Aubry sur le passage aux 35 heures en 2000 contenaient une clause de modération salariale.

On aboutit ainsi à cette dérisoire augmentation de 0,5 % du smic au 1er janvier dernier, censée suffire pour toute l'année 2010 !

Au fil des années, les salaires de ceux qui ont gardé le même emploi ont donc perdu de leur pouvoir d'achat. Bien plus encore les salaires de ceux qui ont dû changer d'emploi suite à des suppressions de postes, à des restructurations ou à des délocalisations. Le pourcentage des smicards est de plus en plus fort, au point que dans bien des entreprises, pas toujours petites, en particulier dans le commerce, le smic est le salaire maximum. Quant à la masse salariale globale, que ce soit à l'intérieur d'une même entreprise, d'un groupe, ou à l'échelle du pays tout entier, elle n'a cessé de diminuer du fait du chômage et de l'emploi à temps partiel, qui est du chômage à temps partiel.

Il serait donc grand temps que les salaires soient augmentés, tous les salaires, à commencer par les plus faibles, et on ne peut que se réjouir que des luttes reprennent pour des augmentations de salaire.

Vincent GELAS

• « Entente illégale »

La justice absout ArcelorMittal et autres sidérurgistes

La cour d'appel de Paris a réduit de 575,4 millions à 73 millions d'euros l'amende infligée par le Conseil de la concurrence en 2008 à onze entreprises sidérurgistes, dont ArcelorMittal, pour entente illégale.

Entre 1999 et 2004, ces producteurs d'acier s'étaient mis d'accord sur les conditions commerciales accordées à leurs clients et sur la répartition des marchés. La cour d'appel n'a pas remis en cause la concertation entre ces trusts, mais elle a estimé qu'en raison de la crise économique l'amende infligée devait être divisée par huit, ce qui fait une sacrée ristourne. Le Conseil de la concurrence avait pourtant déjà été bien clément puisque, selon les critères de la Commission européenne, l'amende aurait dû s'élever à 1,3 milliard d'euros.

Mais si l'amende a été baissée en appel du fait de la crise, le Conseil de la concurrence avait déjà pris les devants. Et, toujours du fait d'une crise qui a bon dos, il avait repoussé le paiement de ces amendes. Aucune entreprise n'a donc à ce jour versé le moindre centime d'euro.

LO

Dans le même temps, combien de travailleurs d'ArcelorMittal et d'autres ont perdu leur emploi, ou perdu des centaines d'euros sur leurs payes du fait du chômage technique ? Si demain ils ne peuvent plus payer leur loyer, ou s'ils n'arrivent plus à nourrir leur famille, bénéficieront-ils de la même mansuétude de la justice ?

Boris SAVIN

• Traders

Un milliard de bonus, pour combien de milliards de profits ?

Sarkozy avait annoncé à la mi-décembre que les bonus 2009 des traders seraient taxés, mais exceptionnellement. On ne peut pas dire que cette mesure les a mis sur la paille. En mars, les traders employés à Paris par les banques françaises et les filiales françaises de banques étrangères vont toucher globalement environ un milliard d'euros de bonus : l'équivalent de ce que touchent en un an 62 000 smicards !

Cela représente en moyenne 300 000 euros par trader. Mais les plus performants toucheront plus d'un million. Et le calcul ne prend pas en compte les bonus versés par les banques françaises à l'étranger, en particulier à Londres où elles entretiennent de grosses équipes de traders, et où les bonus sont plus importants encore.

En ce qui concerne la rémunération des traders, les dirigeants des banques et du ministère des Finances se félicitent d'un retour à la sagesse et à la modération. Ils ne sont pas à quelques millions d'euros près.

Il est vrai que les primes versées aux traders ne sont qu'une (grosse) goutte d'eau, comparées à ce que rapportent ces mêmes traders à leurs employeurs.

V. G.

L'Intersyndicale et le Comité de lutte de Continental Clairoix appellent, avec les syndicats, partis et associations, à la relaxe des 6 de Continental

Vendredi 5 février à 9 h, la cour d'appel d'Amiens doit rendre son jugement sur les six salariés de Continental Clairoix condamnés en première instance par le tribunal de Compiègne.

La mobilisation du 13 janvier à Amiens pour demander la relaxe des six condamnés a été un succès.

Il faut que cette mobilisation se maintienne pour demander :

- La relaxe pour les travailleurs poursuivis de Continental.
- Pour affirmer le refus de la répression antiouvrière.
- Pour la défense des libertés publiques.

Rassemblement à Amiens le vendredi 5 février à 8 h 30 devant le palais de justice

• Réfugiés kurdes

La démagogie du gouvernement n'empêchera pas l'immigration clandestine

La plupart des 123 réfugiés kurdes débarqués sur une plage en Corse, dans la nuit du 21 au 22 janvier, ont été libérés des centres de rétention où ils avaient été dispersés sur injonction ministérielle. Les juges des libertés ont considéré comme illégal leur placement d'office.

Ce placement avait été d'autant plus ignominieux que l'on y dispose de cinq jours seulement – et non de 21 – pour déposer son dossier de demande d'asile. Toute possibilité d'être entendu par la Cour nationale du droit d'asile est refusée, en cas de rejet du dossier.

Autant dire que, pour les 123 réfugiés, le centre de rétention était, avant tout examen de leurs dossiers, l'antichambre de l'expulsion. C'est évidemment le message que le ministre de l'Immigration a voulu faire parvenir, non pas aux réfugiés eux-mêmes, mais à l'électorat le plus à droite du pays, auquel le gouvernement fait les yeux doux depuis des mois en multipliant les prises de position de fermeté contre les immigrés sans papiers.

D'ailleurs, dès l'annonce de la découverte des réfugiés kurdes en Corse, Besson y était allé de la démagogie dont il est coutumier, réclamant de l'Union européenne un « sommet de crise » réunissant les ministres en charge de l'immigration des pays méditerranéens, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, et exigeant la généralisation de patrouilles maritimes conjointes ainsi que le déploiement de renforts. « *Il faut une protection renforcée de l'Europe. Il est normal que l'espace Schengen soit un espace protégé* », a conclu Besson.

Parmi les 123 réfugiés kurdes, on compte cinq femmes enceintes et trente-huit enfants. Les réfugiés ont déclaré venir de Syrie, notamment de Qamichli, où des émeutes en 2004 ont aggravé les conditions d'existence de la communauté kurde. En 2009, l'organisation Human Rigths Watch a dénoncé une répression. Voilà contre qui Besson veut protéger l'espace Schengen et donc la France. Mais en fait rien, ni les patrouilles militaires, ni les contrôles renforcés, pas plus qu'aucun mur ou barbelé, ne pourra empêcher des milliers de femmes, d'hommes ou d'enfants de fuir la misère, les exactions de leur gouvernement ou les guerres, pour tenter de se réfugier de ce côté de la Méditerranée. Et ce n'est finalement que justice, car les pays d'où viennent ces réfugiés sont bien souvent des anciennes colonies de puissances européennes, qui y ont exacerbé les différences religieuses ou ethniques pour maintenir leur domination. C'est en particulier le cas de la France en Syrie.

Alors, on ne peut que se réjouir que les juges des libertés aient désavoué les discours et les actes démagogiques de Besson.

Boris SAVIN

Tours
Honteuses expulsions

Placés en rétention au centre du Mesnil-Amelot, près de Roissy, depuis leur interpellation à Tours le 18 décembre, Nelson et Adilson, deux frères jumeaux de 20 ans originaires d'Angola, viennent d'être expulsés vers leur pays d'origine.

Pour la préfecture d'Indre-et-Loire et le ministère, l'affaire ne souffre pas discussion : ces jeunes étaient en situation irrégulière. Leur mère, leur frère et leur sœur vivent en situation régulière en Touraine ? Qu'importe ! Leur père a été assassiné au Cabinda, région d'Angola secouée par une guerre civile et dont ils sont originaires ? Et alors !

La France du fric est ouverte aux richesses qu'elle arrache au continent noir, mais fermée pour deux jeunes fuyant la misère et la guerre.

Correspondant LO

Qui sont les « esclavagistes » ?

Parlant des familles de Kurdes sans papiers débarqués en Corse, Sarkozy a, après Besson, fustigé « *des esclavagistes, des assassins qui utilisent la misère humaine* ». Ils désignaient ainsi les réseaux de passeurs, des mafieux, sans scrupules mais loin d'égaler leurs maîtres dans la barbarie et l'ignominie que sont les « respectables » gouvernements des pays riches.

L'histoire du capitalisme est celle du déplacement de populations misérables vers les lieux où le capital pourrait les exploiter. Cela a commencé avec la déportation forcée de millions d'Africains réduits en esclavage dans les plantations du continent américain, avec les dizaines de millions de ruraux européens contraints par la misère à aller se tuer au travail dans les villes industrielles, avec les dizaines de millions d'autres embarquant dans les soutes des navires d'émigrants pour rejoindre les États-Unis.

Plus récemment, il y a cinquante ans, les grandes entreprises européennes, françaises en particulier, affrétaient cars et recruteurs pour aller chercher leur main-d'œuvre dans les villages du Maroc ou de Turquie. Et aujourd'hui la croissance de l'économie chinoise a été fondée sur le déplacement de dizaines de millions de paysans misérables vers les zones industrielles où ils trouvent à louer leurs bras.

Par les armes ou par la faim, depuis des siècles, le capital a poussé des millions d'hommes et de femmes vers les centres de production. Les esclavagistes, au sens propre comme au sens figuré, les profiteurs et les organisateurs de la migration des travailleurs pauvres, ce sont les dynasties bourgeoises, depuis celles qui ont fait fortune dans le commerce triangulaire, c'est-à-dire dans le sinistre transport négrier, jusqu'à celles qui ont investi dans les usines chinoises. Alors, il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt, et que de minables mafieux masquent la responsabilité d'un système dont ils ne sont que de petits parasites.

Paul GALOIS

• Journée de manifestation le 30 janvier

Contre les suppressions d'emplois dans l'Éducation

Les principaux syndicats enseignants, dont le plus important, la FSU, appelaient à une manifestation nationale à Paris le samedi 30 janvier l'ensemble des personnels de l'Éducation, contre la politique du gouvernement dont le seul objectif est de faire des économies quelles qu'en soient les conséquences pour l'éducation des jeunes.

Pour atteindre cet objectif, Sarkozy l'a rappelé dernièrement, le gouvernement veut qu'un fonctionnaire sur deux partant en retraite ne soit pas remplacé. Depuis 2007, 50 000 postes d'enseignants ont été supprimés.

C'est le fond de l'affaire. Tout le reste, tous les discours, toutes les réformes élaborées par des commissions, puis défendues par les ministres de l'Éducation, n'est que l'habillage de ces suppressions de postes.

Ainsi la réforme des lycées professionnels, déjà mise en place, a permis de réduire le nombre d'années d'études nécessaires pour obtenir le baccalauréat professionnel à trois années au lieu de quatre auparavant. Les possibilités de diviser les classes en demi-groupe ont été en grande majorité supprimées.

La réforme des lycées que le ministre Luc Chatel voudrait faire appliquer dès la rentrée prochaine est de la même eau. Un grand nombre de matières voient leur quota d'heures par semaine réduit : moins d'heures de français, moins de mathématiques, moins d'économie, plus du tout d'histoire-géographie en classe de terminale. Quant aux contenus de ces enseignements, ils sont eux aussi de plus en plus légers – comme pour l'enseignement des sciences économiques et sociales, où toutes les questions de société ont été éliminées du futur programme.

Dans la manifestation parisienne de la Fonction publique du 21 janvier 2010.

LO

L'éducation des jeunes, surtout de ceux qui n'ont que l'école pour se cultiver et acquérir une véritable ouverture sur monde, est la dernière des préoccupations de ce gouvernement, comme tout ce qui concerne la vie des classes populaires.

Aline RETESSE

• Henri Proglio

Un homme du capital

Le PDG d'EDF-Veolia, Henri Proglio, recevra d'EDF un chèque annuel de 1,6 million, primes comprises, en augmentation de 45 % par rapport à son prédécesseur. Ensuite, il devra faire bien attention à tenir son budget, car il a finalement renoncé aux 450 000 euros de poire pour la soif que lui tendait Veolia. Il n'était pas allé jusqu'à mentionner spontanément sa retraite chapeau, dont on a appris l'existence incidemment, par la presse. Or Veolia lui a consacré une provision d'au moins 13,1 millions d'euros, inscrite à une rubrique de son budget intitulée « régime collectif de retraite supplémentaire ». Interrogé à ce sujet, Proglio a déclaré sans vergogne : « *J'y ai droit puisque j'ai des annuités, il n'y a donc pas de sujet à cet égard.* »

Proglio devrait donc avoir de quoi survivre. Car à son salaire s'ajoutent cinq plans d'attribution de stock-options, dont la valeur est plus délicate à déterminer, selon un journal financier. Par ailleurs, le même Proglio est administrateur du groupe Casino, de CNP assurances dont il préside le « comité de rémunérations et de nominations », membre du conseil de surveillance du groupe Lagardère, administrateur de Dassault Aviation, membre du comité de surveillance de la banque Natixis… autant de fonctions qui rapportent quelques jetons de présence.

Mais, pour justifier ce cumul de fonctions de dirigeant de Veolia et d'EDF, Sarkozy a eu le culot d'affirmer sur TF1 qu'il « *devait aux salariés d'EDF* » de nommer à leur tête Proglio, qui de son côté avait déclaré en parlant des salariés de Veolia : « *Je ne peux pas abandonner mes troupes.* »

On ne saurait se moquer plus effrontément du monde !

Jean SANDAY

• Veolia-EDF

Qu'est-ce qui justifie la paye du PDG ?

N'est-il pas choquant qu'Henri Proglio ait été placé officiellement par le gouvernement à la tête d'EDF, entreprise publique, alors qu'il présidait déjà Veolia, société privée ? Sarkozy a balayé la question du revers de la main, indiquant que Proglio portait déjà cette double casquette depuis de nombreuses années, même si le commun des téléspectateurs l'ignorait. Sarkozy aurait pu ajouter que le président de La Poste, Bailly, est membre du conseil d'administration d'un groupe privé de l'hôtellerie et de la restauration, Accor. Cela fait belle lurette que la logique folle de la rentabilité financière est devenue une véritable pandémie qui infeste tous les secteurs, y compris les services publics.

Contrairement aux allégations de Sarkozy, les dirigeants d'un groupe comme Veolia ne représentent évidemment pas les intérêts des salariés, pas plus qu'ils défendent ceux des usagers là où les collectivités locales ont confié à Veolia la distribution d'eau, les transports en commun, les ordures ménagères ou le chauffage s'il est traité par Dalkia, filiale commune avec EDF. Veolia, tout comme son concurrent Suez, fait payer les usagers au prix fort, directement et par le biais des impôts locaux. La réussite d'un PDG de Veolia, devant laquelle se pâme Sarkozy, est celle d'un vaste racket au profit des actionnaires, et c'est pour cela qu'un PDG comme Proglio est grassement récompensé.

Pourtant, s'il existe une alimentation en eau et en électricité, c'est grâce à l'activité des travailleurs, et il serait donc tout à fait normal qu'ils contrôlent collectivement non seulement les rémunérations des dirigeants, mais l'ensemble des comptes de grandes sociétés comme EDF ou Veolia. Comme il serait normal que la population, pour laquelle les factures d'eau et d'électricité représentent une charge importante, participe à un tel contrôle.

J.S.

Un rapprochement qui peut rapporter gros aux actionnaires

Si l'affaire Proglio souligne à quel point les rémunérations d'un PDG peuvent manquer de transparence, l'opacité est encore bien plus forte en ce qui concerne les tractations entre Veolia, société privée, et EDF, entreprise à capitaux majoritairement publics.

Tout récemment, la fusion de Gaz de France avec Suez a conduit à la privatisation de fait de Gaz de France pour servir les intérêts des actionnaires de Suez. Or Veolia, qui est l'ancienne Générale des Eaux, est expert dans l'art de transformer de l'argent public en profits privés, tout comme le groupe Suez, issu d'une fusion du groupe bancaire du même nom avec la Lyonnaise des Eaux. C'est même le secret du développement de ces deux groupes. Les contrats passés avec les collectivités locales sur la distribution d'eau et l'assainissement, ainsi que sur les déchets, les transports publics et l'énergie, ont constitué un pactole qui a permis à ces sociétés de devenir également des banquiers officieux des collectivités locales, avec des taux d'intérêts les plus opaques qui soient. Les capitaux accumulés leur ont ouvert l'accès au rachat de sociétés analogues à l'étranger, sans avoir à investir dans de nouvelles installations.

Veolia, habitué à faire son beurre avec l'argent public dans le secteur de l'eau, n'a pas de raisons aujourd'hui de bouder celui de l'électricité, d'autant moins que les installations et les réseaux ont été financés par des capitaux publics.

J.S.

• Fraude fiscale

Les bonnes œuvres de Michelin

La famille Michelin a profité de l'opération de régularisation des contribuables fraudeurs pour rapatrier 400 millions d'euros. Selon l'avocat de la famille, cette déclaration aurait été volontaire et ne devrait donc rien aux listings de déposants fournis à Bercy par un banquier suisse. L'avocat indique également que les 400 millions en question étaient déposés au Liechtenstein depuis 1937 et que leurs revenus servaient à des œuvres charitables, en particulier religieuses.

Comme on sait, la charité est une spécialité de la famille Michelin, réputée pour son ardeur catholique autant que pour son sérieux dans l'exploitation des ouvriers. Ainsi, en ce mois de janvier, Michelin a-t-il annoncé en même temps un bénéfice stable de plusieurs centaines de millions d'euros et un nouveau plan de 1 800 suppressions de postes.

Au Liechtenstein comme à Clermont-Ferrand, charité bien ordonnée commence par soi-même.

P. G.

LO

Politiciens à la retraite au service des patrons

Le patron du groupe de production de luxe LVMH, Bernard Arnault, serait sur le point d'embaucher comme conseiller Tony Blair. Qu'on se rassure, l'ex-Premier ministre britannique n'aurait pas à pointer au bureau. Pour des appointements sans doute royaux, il fournirait par an trois ou quatre prestations, en toute liberté. C'est que, pour Bernard Arnault qui est à la tête d'une des plus grosses fortunes de France, l'intérêt d'un conseiller du genre de Tony Blair réside avant tout dans son carnet d'adresses et son entregent auprès de tous ceux qu'il a pu fréquenter dans ses fonctions passées à la tête du gouvernement britannique.

Blair, qui dirigeait un parti que l'on présente comme de gauche, n'est pas un novice en la matière, puisqu'il conseille déjà les banques JP Morgan et Zurich Financial. Quant à Bernard Arnault, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il loue les services de politiciens à la retraite, de gauche comme de droite. Il emploie entre autres Renaud Dutreil, ex-ministre UMP de la Fonction publique puis des PME, et Hubert Védrine, pendant cinq ans ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Jospin.

Les grandes entreprises recyclent ainsi les ex-ministres, généraux ou hauts fonctionnaires. C'est ce que font BNP Paribas, GDF-Suez, Areva, Société Générale, Vinci, Bouygues, Saint-Gobain et bien d'autres. Une partie de ces gens, souvent issus au départ de ces grandes entreprises, peuvent ainsi poursuivre dans le privé le travail qu'ils ont fait dans le public en faveur de la bourgeoisie et de ses représentants les plus éminents. Dans le privé, comme ils le faisaient dans leur fonction politique, ces gens-là vivent dans le même monde que les possédants. Les uns sont les patrons, et d'autres sont embauchés comme valets de luxe.

Vincent GELAS

• États-Unis

Spéculation

Obama se fait mousser mais les bulles vont grossir

Obama a annoncé le 21 janvier une réforme du système financier américain destinée à limiter la taille des banques et leurs activités spéculatives.

À lire la presse française, on pourrait croire qu'Obama va déclencher une véritable révolution. « *Le secteur bancaire mondial sous le choc du plan Obama* », annonce *Le Monde*, et divers autres commentaires sont de la même eau.

Volcker, qui donne son nom au projet de nouvelle réglementation, a de quoi rassurer le petit monde des finances, puisqu'il a été président de la Réserve fédérale (Fed) entre 1979 et 1987 sous Ronald Reagan, à une époque où la déréglementation financière était à la mode. Rien ne garantit d'ailleurs que le gouvernement Obama obtiendra une majorité au Congrès pour imposer cette réglementation, qui ne devrait de toute façon pas être mise en place avant... trois ans.

Rien ne dit non plus que le projet ne sera pas jeté aux oubliettes, comme ce fut le cas pour la taxation des primes des traders, abandonnée par Obama quelques mois après qu'il en avait fait la promesse.

Les principaux dirigeants de la planète ne cessent de répéter depuis l'éclatement de la crise financière qu'il est nécessaire de réglementer et il n'est pas impossible qu'Obama ait simplement écrit un nouveau couplet pour cette rengaine.

En attendant, dans la réalité, alors que le chômage, donc la misère, augmente aux États-Unis et dans le monde, la spéculation continue de plus belle. Partout sur la planète les bulles spéculatives semblent se gonfler, notamment dans l'immobilier à Londres, Shanghaï ou Shenzen, ou bien encore sur les matières premières. « *Le prix du pétrole serait aujourd'hui accru de 35 % par la spéculation et celui des métaux non précieux de 70 %* », a déclaré récemment un employé de la banque Natixis. Le 20 janvier, le prix de la tonne de cuivre est monté à près de 7 500 dollars, alors qu'il était d'environ 2 800 dollars à la fin décembre 2008. Le soufre, qui est un sous-produit de raffinerie, voit son prix augmenter depuis le début l'année en raison d'achats spéculatifs.

Après l'éclatement de la crise financière, les États, et en premier lieu l'État américain, ont déversé des centaines de milliards aux banques qui se retrouvent aujourd'hui à alimenter les circuits de la spéculation, menaçant le système financier de nouveaux krachs. Et ce n'est certainement pas les déclarations médiatiques d'Obama qui mettront un terme à cette situation.

Boris SAVIN

Emplois disparus...

Il va falloir que ça change !

Les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel *The Spark* reviennent ci-dessous sur les chiffres du chômage.

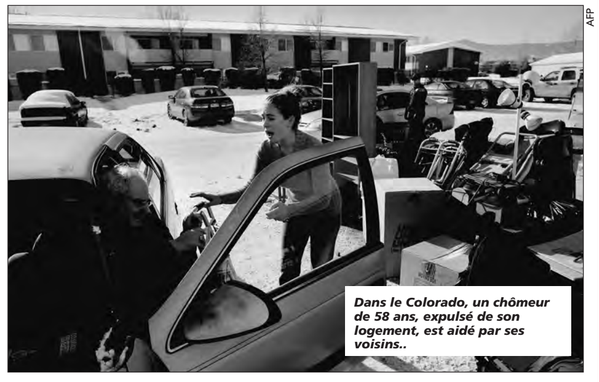

AFP

Dans le Colorado, un chômeur de 58 ans, expulsé de son logement, est aidé par ses voisins..

Avec leur double langage habituel, les représentants du gouvernement ont déclaré que la situation de l'emploi est « stabilisée ». Ils se basent sur le fait que le taux de chômage n'aurait pas grimpé en décembre dernier ! Ils osent dire cela sans frémir, en dépit de la perte d'emplois évidente subie par le « marché de l'emploi ».

D'où vient ce miracle statistique ?

Les statisticiens du gouvernement mettent de côté les 661 000 personnes supplémentaires qui n'ont pas cherché d'emploi le mois dernier. Ils n'ont pas pris en compte le fait qu'il y a très peu d'emplois disponibles. Officiellement, il y a six demandeurs pour chaque offre d'emploi. Beaucoup de chômeurs sont découragés et n'ont pas consulté les offres d'emploi du mois dernier, et du même coup ils ne sont pas comptés comme demandeurs d'emploi.

Avec de tels tours de passe-passe, le gouvernement peut faire disparaître ce qu'il veut, et souvent il y parvient. (...)

Le chômage stabilisé ? Quelle blague !

Dans la période de 21 mois depuis que la récession a officiellement démarré, les employeurs ont supprimé huit millions d'emplois. Si l'on tient compte de l'accroissement du nombre de travailleurs disponibles, il aurait fallu créer cinq millions d'emplois de plus. En d'autres termes, juste pour revenir au niveau de décembre 2007, qui n'était déjà pas une très bonne année, les employeurs d'aujourd'hui auraient dû créer 13 millions d'emplois supplémentaires.

La Réserve fédérale a reconnu cette réalité quand elle a récemment admis que le marché de l'emploi ne s'améliorerait pas de sitôt. La Fed a oublié d'expliquer pourquoi, cependant cette banque au service des patrons sait fort bien ce qu'il en est.

Que la production augmente ou pas, la situation de l'emploi ne s'améliorera pas, aussi longtemps que les patrons seront capables de faire pression pour obtenir plus de production avec encore moins de travailleurs. Au cours du troisième trimestre de 2009, l'intensification du travail a été si forte que le taux de productivité a augmenté d'un étonnant 8,1 % !

Les patrons sont en train d'utiliser la crise qu'ils ont eux-mêmes créée en se servant de la menace du chômage pour faire que chacun travaille plus dur, plus longtemps et pour moins d'argent, c'est-à-dire pour réorganiser le travail à leur propre profit. (...)

Business Week, le magazine du patronat, considère que la tendance du futur sera faite de « *travailleurs à disposition* ». Selon ce magazine, les patrons veulent « *des forces de travail disponibles au moment voulu, qu'on peut utiliser ou pas, comme un robinet* ».

Les patrons n'ont pas été aussi féroces dans la réorganisation du travail depuis le début des années trente. Comme alors, ils se servent d'une crise sévère pour faire progresser ce qu'ils ont toujours fait : prendre une part plus grande de la richesse produite, creusant ainsi le fossé entre les très riches et les autres.

Au milieu des années trente, les patrons découvrirent rapidement comment de tels calculs peuvent entraîner des retours de manivelle, avec les travailleurs s'emparant des usines, avec les chômeurs occupant les rues, avec les voisins refusant de laisser expulser leurs amis de leur maison. Tout cela finit par déclencher une explosion sociale, qui se poursuivit pendant les années suivantes.

À bon entendeur...

Liberté pour Mumia Abu-Jamal, à nouveau menacé de mort

Le 19 janvier dernier, la Cour suprême, la plus haute juridiction des États-Unis, a décidé de renvoyer le dossier de Mumia Abu-Jamal devant la cour d'appel fédérale de Pennsylvanie, en lui suggérant de réexaminer sa décision « à la lumière » d'un arrêt rendu la semaine précédente dans une affaire qu'elle présente comme similaire.

En fait, la Cour suprême demande à la cour de Pennsylvanie de prendre ses responsabilités et de prononcer la peine capitale pour Mumia Abu-Jamal, ce journaliste militant incarcéré depuis 1982 pour un crime que, de toute évidence, il n'a pas commis.

Dans sa précédente décision, la même cour de Pennsylvanie s'était prononcée pour la sélection d'un nouveau jury qui aurait à statuer uniquement sur la sentence (peine de mort ou prison à vie), en prenant en compte le fait que des instructions volontairement erronées avaient été données aux jurés du procès de 1982, et les avaient alors conduits à prononcer la peine de mort.

Il n'a cependant jamais été question de revenir sur le fond du jugement, puisque toutes les tentatives de faire rouvrir le procès, malgré de nouveaux témoignages, y compris celui de quelqu'un déclarant avoir commis le meurtre du policier pour lequel Mumia Abu-Jamal risque sa tête, ont été déboutées par la justice. Celle-ci n'aime pas en général se dédire, et encore moins quand elle s'est convaincue d'avoir trouvé le coupable idéal aux yeux de la police de Philadelphie.

Plusieurs personnalités, Danielle Mitterrand (France), les écrivains Fatima Bhutto (Pakistan) et Günther Grass (Allemagne), l'évêque Desmond Tutu (Afrique du Sud) ou l'universitaire Noam Chomsky (États-Unis) viennent de lancer un nouvel appel, destiné à interpeller notamment le président Barack Obama sur cette affaire. Le collectif unitaire qui défend Mumia Abu-Jamal et qui regroupe 80 organisations (dont Lutte Ouvrière) entend également s'adresser au prochain congrès international contre la peine de mort qui doit se tenir en Suisse en février prochain.

Il reste que Mumia Abu-Jamal, condamné il y a vingt-huit ans pour un crime qu'il n'a pas commis, est à nouveau sous la menace que la sentence de mort qui le frappe injustement soit finalement exécutée.

Si l'État américain allait jusqu'au bout de cette menace, il ajouterait le nom de Mumia Abu-Jamal à la longue liste de ceux qu'il a choisi d'exécuter pour leurs opinions contestataires, après un procès « sur mesure ». On pense au syndicaliste révolutionnaire Joe Hill, aux anarchistes Sacco et Vanzetti et aux communistes Ethel et Julius Rosenberg, assassinés respectivement en 1915, 1927 et 1953.

Jacques FONTENOY

On peut signer et faire signer la pétition le nouvel appel en cliquant sur ce lien Internet : http ://www.PetionOnLine.com/Mumialaw/petition.html

• Belgique

Inbev retire son plan de suppressions d'emplois

Le brasseur belgo-brésilien Inbev, qui emploie 2 800 salariés en Belgique, est engagé dans un nouveau plan de 800 suppressions d'emplois en Europe, soit 10 % de l'effectif, dont 263 emplois sur les sites de Louvain (en Flandre) et de Jupille (en Wallonie).

Le 7 janvier, en annonçant son plan, la direction belge d'Inbev tentait de faire oublier la rentabilité de l'entreprise par des arguments rebattus : « *Le marché européen est en recul de 20 %* », « *Inbev est bien géré et nous prenons à temps des mesures moins pénibles qu'en cas de difficultés financières* ». Mais le délégué CSC (syndicat chrétien) du site de Louvain a déclaré : « *Il est inimaginable qu'une entreprise comme AB Inbev, qui fait de gigantesques profits et distribue des bonus au management puisse, en pleine crise économique, mettre 300 personnes à la porte.* »

Les deux syndicats FGTB et CSC décidèrent que leurs militants bloqueraient seuls l'accès aux sites, à l'aide de camions de livraison Inbev. Les barrages empêchaient les livraisons des fournisseurs, comme les expéditions de bière Jupiler, Stella ou Leffe... Mais les salariés, eux, continuaient à rentrer, à pointer, et à travailler... du moins tant que la production n'a pas été paralysée. Des assemblées étaient tenues « *pour informer les travailleurs* », et si nombre d'entre eux rejoignaient les barrages des militants syndicaux, c'était en dehors de leurs heures de travail.

Le ton des syndicats a été bien plus combatif que d'habitude, dénonçant clairement les responsabilités d'Inbev. Mais cette tactique, soi-disant « moins coûteuse » pour les travailleurs, correspond à la volonté des appareils syndicaux de ne pas engager une réelle grève des travailleurs et de contrôler tout le mouvement pour négocier comme bon leur semble, sans la pression et le contrôle des grévistes.

Le blocage d'Inbev était très populaire, des délégations d'autres entreprises rendaient visite au piquet, approuvant chaudement devant les caméras le principe de ne pas accepter de licenciements dans une entreprise « qui fait des bénéfices ».

La direction d'Inbev s'est efforcée d'obtenir, auprès des tribunaux, des astreintes pour lever les blocages. Le tribunal de Jupille refusa et à Louvain le bourgmestre socialiste, Louis Tobback, complice de graves mesures contre la classe ouvrière, déclara néanmoins qu'Inbev ne devait « *pas compter sur sa police pour seconder l'huissier de justice* ».

Les plus gros actionnaires d'Inbev sont des familles belges, flamandes, dont les fortunes ont été multipliées presque par deux en quelques années. Un énième plan de licenciements pour augmenter encore leurs profits ne pouvait que choquer profondément tous les travailleurs, alors que chacun craint pour son emploi.

Le courant d'opinion hostile à Inbev se reflétait jusque dans le ton des journalistes de la presse et la télévision. Les patrons d'Inbev hésitaient, leurs astreintes à la main mais n'osant s'en servir, tandis que délégués et militants syndicaux défilaient dans les rues de Liège, Charleroi, Louvain, Bruxelles, sur les camions d'Inbev pavoisés aux couleurs syndicales.

Ni les juges ni les politiciens ne semblaient pressés de venir en aide ouvertement à la direction d'Inbev. Le porte-parole de la Fédération des entreprises de Belgique, Rudy Thomaes, qui représente surtout les grandes entreprises, ne lui manifestait son soutien que du bout des lèvres, après avoir précisé dans ses déclarations qu'il « *comprenait les travailleurs d'Inbev* ». Finalement, Inbev a retiré son plan de suppressions d'emplois le 21 janvier, le jour même de l'annonce de la fermeture d'Opel Anvers et de la suppression de 2 600 emplois (plus de 5 000 avec les sous-traitants). Etait-ce la crainte que le mouvement à Inbev donne des idées aux centaines de salariés qui perdent leur emploi chaque semaine ?

Les dirigeants syndicaux d'Inbev ne cachent pas que le retrait du plan n'est qu'un report. Ils appellent « *à rester vigilants* ». Les organisations syndicales n'ont pas utilisé cette fois le prétexte des astreintes et des huissiers pour renoncer à une lutte. Mais pour apparaître responsables aux yeux des patrons, elles n'ont rien fait pour mobiliser véritablement les travailleurs.

Correspondant LO

Fermeture programmée d'Opel à Anvers

Finalement, après une année de valse hésitation sur la reprise d'Opel-Anvers par FIAT, puis par Magma, la direction de General Motors a tranché dans le vif en annonçant la fermeture complète du site d'Anvers courant 2010. Après avoir licencié 20 000 salariés aux USA, GM prévoit maintenant d'en licencier plus de 8 000 dans toute l'Europe. Avec plus de 5 000 suppressions d'emplois en Belgique – 2 600 directement par Opel et sans doute autant chez les sous-traitants – c'est toute la région d'Anvers et même toute la Flandre qui seraient touchées.

Ces suppressions d'emplois s'ajoutent à toutes celles qui frappent les travailleurs en Flandre depuis l'éclatement de la crise. En 2009, le chômage y a augmenté de 25 %, les statistiques officielles dénombrent 42 000 chômeurs supplémentaires. Cette réalité est en contradiction flagrante avec la démagogie des politiciens nationalistes flamands pour qui la Flandre, contrairement à la Wallonie, est une région bien gérée où le capitalisme apporte richesses et bien-être à tous.

Le chômage en Flandre n'était faible que parce que de nombreuses multinationales y avaient investi. Quand la Flandre n'intéresse plus les multinationales, la population de Flandre se retrouve dans la même situation dramatique que celle de Wallonie et de toutes les régions frappées par les licenciements massifs.

Pour le gouvernement flamand et les médias qui sont derrière lui, la fermeture de l'usine d'Anvers serait due à la concurrence avec l'Allemagne… La Flandre n'a pu donner « que » 500 millions d'euros sur la table, contre 2,7 milliards dans les autres pays (essentiellement l'Allemagne et la Suède). Ce serait là, selon les autorités flamandes, la raison pour laquelle aucune usine ne serait fermée en Allemagne. C'est oublier – ou mentir – qu'avec 4 000 suppressions d'emplois en Allemagne (le double avec les sous-traitants), l'impact pour les travailleurs y est même encore plus fort qu'en Belgique.

Le Premier ministre flamand maintient quand même sa promesse des 500 millions, si l'usine reste ouverte, mais sans préciser avec combien de travailleurs ! En fait, GM demande 3,3 milliards d'euros pour conduire cette restructuration. Les aides des différents États, si elles sont maintenues, serviront donc à financer les licenciements massifs…

Quant aux dirigeants syndicaux de l'usine à Anvers, les travailleurs n'en ont pas grand-chose à attendre. Leur ligne est depuis longtemps de vanter aux patrons la qualité des travailleurs. Comme l'a dit un délégué de la FGTB interviewé par le journal *Le Soir* : « *Notre usine est citée en exemple pour sa productivité, son contrôle de qualité… On s'est battu comme des lions, on a accepté tous les sacrifices* ».

Les dirigeants syndicaux se gardent de toute déclaration sur les profits que GM a réalisés sur le dos des travailleurs, ou d'une mise en question des aides des différents États dont les actionnaires ont profité. Le délégué principal FGTB a même déclaré dans une interview à un journal allemand que « *des grèves européennes sont possibles* ». Mais de là à les préparer…

À Anvers, les délégués et militants syndicaux bloquent à 10 ou 20 seulement, dans le froid de janvier, le « *trésor de guerre* » de quelques milliers de voitures sur l'immense parking de l'usine, ils ont appelé les ouvriers, au nom de leur fierté offensée, à continuer le travail « *jusqu'au dernier boulon* »…

Les syndicats ne proposent donc rien pour s'opposer aux licenciements et aux baisses de salaires. Et si l'usine ferme, ils n'organiseront peut-être qu'un baroud d'honneur tardif.

Parmi les travailleurs, le sentiment d'impuissance prévaut pour l'instant. Mais le jour où le désarroi deviendra colère, le rapport de forces pourrait vite changer car les travailleurs d'Opel à Anvers sont au cœur d'une vaste région industrielle et d'un des premiers ports européens et ses milliers d'ouvriers.

Correspondant LO

• Burqa

Réagir contre l'oppression des femmes

AFP

La mission parlementaire sur le port du voile intégral a rendu son rapport, qui préconise le vote d'une résolution condamnant le port de la burqa ainsi qu'une loi interdisant de « dissimuler son visage » dans les services publics (administrations, hôpitaux, sorties d'écoles, transports...). Et de fait, cela ne semble pas une mesure extraordinaire que de demander à quelqu'un d'entrer dans des services publics à visage découvert. Même les banques obligent leurs clients à le faire !

C'est André Gerin, député-maire communiste de Vénissieux, qui est à l'origine de cette enquête, alarmé par la multiplication des porteuses de ce voile intégral qu'il considère comme « *la partie visible de cette marée noire de l'intégrisme fondamentaliste* », un courant politico-religieux particulièrement réactionnaire, certes marginal, mais qui existe au sein de la communauté musulmane. L'établissement de cette commission date de juin dernier, mais son travail s'est déroulé dans un contexte faussé par le débat imbécile et démagogique d'un Besson sur l'identité nationale, qui n'a fait que cristalliser les positions autour de l'immigration, alors que le problème n'est absolument pas là.

À un niveau bien pire que le voile, la burqa est un instrument d'oppression des femmes, une épouvantable prison, le signe de leur asservissement à une vision réactionnaire, machiste, d'une société décidée à les écraser sous le poids des préjugés religieux. Certes, celles qui ont témoigné devant la commission ont insisté sur le fait qu'elles avaient librement choisi leur sort. Si c'est vrai, tant pis pour elles. Le fait que des esclaves revendiquent leur sort ne justifie en rien l'esclavage.

Et le problème, ce sont toutes les autres, celles qui ne veulent pas mettre le voile ou celles qui le mettent contraintes et forcées et qui, lorsqu'elles veulent revenir en arrière, doivent affronter la violence psychologique et même physique de leur entourage. C'est ce qu'a raconté une jeune femme venue demander de l'aide à l'organisation Ni putes ni soumises, et qui voulait fuir la violence d'un mari pour qui « *le paradis d'une femme est sous les pieds de son époux* ». La présidente de Ni putes ni soumises a d'ailleurs confirmé que, « *sous le voile, il y a souvent les coups* », invisibles évidemment, car « *le niqab est le piège total, l'exclusion ultime d'une femme qui disparaît aux yeux du monde* ».

Certains prétendent que le port de la burqa reste marginal. Mais le problème n'est pas tant le nombre que son augmentation, témoignant, comme le dit le rapport, « *des conditions de vie dégradées dans certains de nos quartiers* ». C'est la misère matérielle et morale croissante qui renforce l'exclusion et le pouvoir des militants religieux réactionnaires sur une communauté. Ceux dont il s'agit, en l'occurrence, sont islamistes salafistes, mais leur mépris des femmes, considérées comme des reproductrices qu'on doit confiner aux tâches domestiques et familiales, est partagé par bien d'autres intégristes, juifs ou chrétiens.

Aucun texte législatif ne pourra supprimer les conditions sociales qui favorisent la propagande intégriste. Mais s'opposer à la burqa, c'est défendre la liberté des femmes, être aux côtés de celles qui se battent pour ne pas être esclaves. C'est un combat politique à mener contre la réaction. C'est indispensable pour elles, pour nous, pour tous ceux qui militent pour l'égalité des hommes et des femmes et pour une société où on respecte le droit de chacun à la dignité.

Sylvie MARÉCHAL

• Droits des femmes

Le combat de Rayhana

La pièce de la comédienne algérienne Rayhana, *À mon âge, je me cache encore pour fumer*, dans laquelle elle dénonce la situation faite aux femmes en Algérie, a remporté lors de ces dernières représentations un succès d'autant plus vif qu'aller l'écouter était une manière de marquer sa solidarité avec son combat.

C'est que le mardi 12 janvier deux hommes l'avaient aspergée d'essence ou de white spirit, avant de lancer sur elle un mégot allumé. L'intention était claire, mais par chance le liquide ne s'est pas enflammé et Rayhana a pu échapper à ses agresseurs. Mais c'était la deuxième agression qu'elle subissait. Quelques jours auparavant, elle avait déjà été interpellée dans la rue et traitée de « putain » et de « mécréante ».

À ce jour, les responsables de ces agressions n'ont pas été identifiés, mais tout porte à croire que celles-ci sont liées à l'engagement de Rayhana dans la défense des droits des femmes, car la pièce qu'elle a écrite met en scène neuf femmes algériennes, d'âge, de condition et d'opinion différents, parlant à cœur ouvert dans l'univers relativement protégé d'un hammam. Elle évoque les diverses formes d'oppression et les difficultés économiques subies par les femmes algériennes à la fin des années de guerre entre le gouvernement et les intégristes.

Rayhana avait choisi de rendre publique l'agression dont elle a été victime, afin de bien montrer à ses agresseurs qu'elle n'avait pas peur d'eux. Elle a affirmé qu'elle assumait ce qu'elle avait écrit et a continué à jouer sa pièce jusqu'au bout. En cette période où des médias se plaisent à montrer quelques femmes consentantes au port de la burqa et justifiant cette prison ambulante imposée par les intégristes, elle donne du courage à toutes celles qui n'acceptent ni cette forme d'oppression, ni aucune autre, et qui se battent aujourd'hui pour se faire respecter. Elle apporte surtout une preuve qu'il y a, dans les pays où l'islam est dominant, des femmes et aussi des hommes qui ne se résignent pas à la situation faite aux femmes.

Valérie FONTAINE

Publié par les éditions Les Cygnes, le texte de cette pièce est disponible par Internet (11 euros, www.lescygnes.fr).

Ouvrières discriminées, direction désavouée

La Snecma-Gennevilliers a été condamnée vendredi 15 janvier par le tribunal des prud'hommes de Nanterre pour discrimination à l'égard de huit ouvrières. Ces dernières avaient attaqué la direction en 2005. Elles considéraient que leurs carrières et salaires évoluaient de manière tout à fait inégalitaire comparé à celles des hommes.

La justice est lente mais les huit ouvrières, pour la plupart des ouvrières spécialisées entrées à l'usine dans les années soixante-dix, viennent d'obtenir réparation. En effet le tribunal reconnaît que les différences sont notables tant sur la question des salaires que sur celle de l'évolution de carrière. Il souligne que les salariées ont apporté les preuves de leur discrimination. Les syndicats avaient chiffré ces différences de salaire à 941 euros pour les cadres, 645 euros pour les maîtrises, 581 euros pour les techniciennes et 709 euros pour les ouvrières.

C'est donc avec une immense satisfaction que les ouvrières ont appris qu'elles obtenaient près de 280 000 euros d'indemnisation pour elles toutes, les versements s'échelonnant selon les cas entre 8 000 et 60 000 euros.

Leur satisfaction était d'autant plus forte que la directrice des ressources humaines ne s'était pas privée d'ironiser sur ces discriminations. En tout cas, le retour de bâton que vient de lui infliger le tribunal lui a fait ravaler sa morgue, pour le plus grand plaisir de tous ceux qui combattent les discriminations hommes-femmes à l'usine.

Correspondant LO

• Réformer les retraites

Le choix du patronat

Sarkozy l'a clamé haut et fort lors de son intervention télévisée de lundi soir : la réforme du système des retraites *« concernera tout le monde »*, aussi bien les salariés du privé que du public, et il agira *« avant la fin de l'année »*. Il a promis de garantir *« la pérennité du régime de retraite »*, et de conserver la retraite par répartition, assurant qu'il n'était pas question de *« diminuer la somme des pensions de retraite »*. Il ment. Car tout son problème, justement, est de faire accepter par tous la diminution des retraites.

En fait, Sarkozy continue sur la même lancée que tous les gouvernements depuis vingt ans : faire croire que les retraités coûtent trop cher à la société, qu'objectivement il faudrait changer le système parce qu'il ne serait pas viable, qu'il y aurait un gros « problème des retraites ». En partant de faits évidents, comme l'augmentation de l'espérance de vie ou la diminution du nombre d'actifs par rapport aux inactifs (mais en omettant de parler de la formidable augmentation de la productivité du travail), Sarkozy et ses acolytes veulent faire accepter comme une conséquence inéluctable ce qui n'est que leur choix : faire payer la crise aux retraités, de la même manière qu'aux salariés.

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites, le COR, chargé par le gouvernement de donner son avis mercredi 27 janvier, va évidemment dans le même sens, en invoquant le déficit croissant des régimes de retraite, alors que celui-ci est causé principalement par la crise, le poids du chômage, c'est-à-dire par la politique patronale.

C'est une entreprise de bourrage de crâne qui se déroule maintenant depuis une vingtaine d'années. Le gouvernement, fidèle à ses engagements propatronaux, veut nous faire croire qu'on va à la catastrophe, et il veut nous faire accepter une nouvelle régression.

En réalité, celle-ci a commencé il y a longtemps : le passage des dix meilleures années à vingt-cinq pour calculer la base de sa retraite dans le privé, l'allongement du nombre de trimestres pour avoir sa retraite entière, dans le public comme dans le privé, la diminution de la revalorisation des retraites, en les basant sur les prix et non sur les salaires, toutes ces mesures, et bien d'autres, ont profondément fait régresser le niveau des retraites. Et il n'a pas été besoin de faire appel à la casse du système par répartition, ou de diminuer « officiellement » le montant des retraites, pour aboutir à ce résultat. D'autant que l'essentiel du monde politique et syndical raisonne de la même manière que Sarkozy, en parlant de réformes nécessaires, ou du sauvetage du système français de retraite.

En fait pour les retraites, comme dans tous les problèmes cruciaux, c'est un problème de choix. La question qu'il faudrait se poser est celle de la répartition des richesses créées, entre les actionnaires des grandes sociétés d'un côté et le monde du travail de l'autre. Entre les patrons parasites d'un côté, les salariés, les chômeurs et les retraités de l'autre.

L'accroissement ininterrompu de la productivité devrait bénéficier à toute la population : ceux qui travaillent devraient travailler moins dur, et toute la population, actifs comme inactifs, devrait voir son niveau de vie s'élever.

Pourquoi le progrès, les nouvelles richesses créées ne profitent-ils qu'à une caste de profiteurs, et jamais aux retraités ? Parce que c'est le choix des exploiteurs, et pas parce que c'est inéluctable.

Bertrand GORDES

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Besançon

Samedi 30 janvier de 16 h à 24 h salle de la Malcombe

Strasbourg

Dimanche 28 février à partir de 11 h Foyer protestant rue du Lazaret

Sur le site de Lutte Ouvrière

Un nouveau dossier :
« Haïti, un peuple étranglé par le colonialisme et l'impérialisme »

Les pages élections régionales : candidats de Lutte Ouvrière, textes de campagne, dates de meetings

De nombreux extraits d'interviews de nos camarades têtes de listes régionales : Nathalie Arthaud à *La Voix est libre*, et des émissions de France 3 régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, pays d'Auvergne... »

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, les dates des prochaines caravanes de Lutte Ouvrière, les archives de la revues *Lutte de classe* et des Cercles Léon Trotsky...

• Le Parti Socialiste et les retraites

Épargner le patronat en faisant payer les travailleurs

Effectuant un virage sur l'aile, Martine Aubry est donc revenue sur les propos qu'elle avait tenus le 17 janvier, lorsqu'elle avait affirmé qu'on *« doit aller, qu'on va aller très certainement vers 61 ou 62 ans »*. À la suite du Bureau national du PS, elle a déclaré le 26 que *« chaque Français doit pouvoir partir* (à la retraite) *à 60 ans »*, tout en affirmant avec aplomb qu'elle n'avait jamais dit autre chose.

Ce cafouillage a une explication simple. La principale préoccupation de Martine Aubry, c'est la présidentielle de 2012. Et envisager de repousser l'âge de la retraite, c'était se présenter en candidate « responsable » aux yeux du patronat. Mais pour les dirigeants du Parti Socialiste, en particulier pour ceux qui rêvent de se retrouver président de région, une telle prise de position était pour le moins malheureuse à quelques semaines des élections qui doivent décider de leur avenir.

Pourtant la déclaration initiale de Martine Aubry n'était pas si surprenante que cela. Car depuis des années, qu'il soit au gouvernement ou dans l'opposition, le Parti Socialiste n'a cessé d'unir ses voix à celles de la droite pour accréditer auprès des travailleurs l'idée qu'il y a un « problème des retraites » causé par l'allongement de la durée de vie et que, les retraités devenant chaque année plus nombreux, il faut être réaliste et trouver des solutions. Et les propositions mises en avant par le PS ont toujours consisté, d'une manière ou d'une autre, à faire admettre aux travailleurs qu'ils doivent être les seuls à consentir des sacrifices s'ils veulent « sauver » leurs retraites.

En avril 1991 déjà, dans le *Livre blanc sur les retraites* qu'il présentait au gouvernement, Rocard avait dit que « *le salarié de l'an 2000 devrait cotiser plus longtemps pour toucher moins* ». Et tout en excluant une remise en cause de la retraite à 60 ans, fixée depuis 1982 par le gouvernement Mauroy, il n'en déclarait pas moins que « *l'allongement de l'espérance de vie pourrait conduire à une remontée progressive de l'âge de cessation d'activité, autorisant à plus long terme un réexamen de la question de l'âge minimal de départ à la retraite* ». Martine Aubry n'avait pas eu besoin de chercher bien loin son inspiration !

Quand en 1993 Balladur s'attaqua aux retraites des salariés du privé, en faisant passer de 37,5 à 40 ans la durée de cotisation nécessaire pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein, le Parti Socialiste s'associa mollement à la protestation contre cette décision. Il en fut de même lorsqu'en 1995 Juppé voulut s'en prendre à certains régimes spéciaux, comme celui des cheminots, avant d'être obligé par la grève de faire machine arrière.

Et lorsque le PS revint au pouvoir en 1997, il ne fit rien pour abroger la réforme de Balladur, alors qu'il disposait d'une majorité parlementaire qui lui aurait permis de le faire.

En février 2002, on put entendre Fabius, ministre de l'Économie du gouvernement Jospin, défendre devant l'Assemblée les mesures que la gauche avait prises depuis cinq ans pour favoriser les retraites par capitalisation, ajoutant « *qu'il reviendrait au nouveau gouvernement d'aller plus loin en ce sens* », qu'il soit de gauche ou de droite. Et, dans une intervention télévisée faite en mars 2002, Jospin avait, bien avant Martine Aubry, défendu « *la liberté de choix de la date de cessation d'activité* » – comme si les travailleurs avaient le choix de partir à l'âge où ils le souhaiteraient !

La déclaration initiale de Martine Aubry, envisageant de repousser l'âge légal du départ en retraite avait évidemment été saluée par toute la droite, qui y avait vu la possibilité d'accomplir ses mauvais coups contre les retraites, après les élections régionales, dans un climat de consensus parlementaire, et Sarkozy s'était empressé de s'en servir dans son show télévisé. Mais de toute manière ce que le gouvernement a le plus à craindre, du moins on ne peut que le souhaiter, ce n'est pas une bataille d'amendements au Parlement, c'est la colère des travailleurs face à cette nouvelle attaque.

Marianne LAMIRAL

• **RATP – Région parisienne**

Lourde et injuste condamnation de deux conducteurs

Deux conducteurs de métro de la ligne 9, Mairie-de-Montreuil - Pont-de-Sèvres, accusés par la direction d'avoir actionné un rupteur d'alarme dans le but de couper le courant lors des mouvements de grève de 2007 sur les retraites, viennent d'être condamnés par le tribunal de Nanterre à deux mois de prison avec sursis, avec l'inscription de cette condamnation au casier judiciaire, et à des amendes.

En fait, le tribunal s'est rangé aux avis de l'avocat de la direction et du procureur. Pourtant, aucune preuve, aucun fait ne montre que nos deux camarades ont fait ce qu'on leur reproche. Eux-mêmes nient d'ailleurs avoir eu un tel geste.

Le tribunal justifie la lourdeur de la peine en affirmant que l'actionnement de ce rupteur a mis en danger la vie des voyageurs, qui ont dû être évacués. Mais, dans ce cas, les vies seraient mises quotidiennement en danger, puisque des rupteurs sont actionnés pratiquement tous les jours par des conducteurs ou des voyageurs. Des procédures sont prévues, permettant que les voyageurs soient pris en charge en toute sécurité.

Quant au train en question, il se trouve qu'il était à moitié à quai, et pratiquement vide. L'évacuation s'est donc faite sans aucun problème.

Cette lourde condamnation, qui peut permettre dans un deuxième temps le licenciement des conducteurs, montre que cet acharnement judiciaire a pour objectif de s'en prendre à des grévistes actifs. Rappelons que deux conducteurs, de la ligne 6 cette fois, ont déjà été condamnés par un autre tribunal. La direction en a profité pour licencier l'un d'entre eux et a mis trois mois de mise à pied à l'autre.

Bien des agents sont révoltés par ces condamnations et ne laisseront pas tomber leurs deux camarades. Ceux-ci envisagent de faire appel de ce premier jugement.

Correspondant LO

Une souffrance au travail causée par la direction

Les pressions constantes de toutes sortes imposées par les directions et leur encadrement sont aujourd'hui douloureusement vécues dans bien des entreprises, y compris celles du secteur public.

À la RATP, il y a eu ces derniers mois trois suicides d'agents. Tous travaillaient sur la ligne 6 du métro, Nation-Dauphine par Denfert. Simple coïncidence ? Depuis la grève de 2007 sur les retraites, l'ambiance sur cette ligne est exécrable. L'acharnement de la direction vis-à-vis de deux conducteurs, accusés d'avoir actionné durant le mouvement une barrette d'alarme, dont le premier a été révoqué et le second frappé de trois mois de mise à pied, est à cet égard symptomatique.

Le premier suicide a touché un agent de station malade de l'alcoolisme. Celui-ci, au lieu d'être dirigé vers la médecine comme cela pouvait se faire auparavant, a reçu une convocation pour sanction « pouvant aller jusqu'à la révocation ». Il a mis fin à ses jours la veille de l'entretien. Les deux autres suicides, ceux d'un conducteur et d'un chef de départ, se sont produits en décembre, à quelques jours d'intervalle. Ces deux agents auraient mal vécu un départ en retraite précipité.

Même si l'on ne peut pas forcément invoquer une cause directe à ces suicides, on peut néanmoins affirmer que les restructurations menées à tout va et ayant comme seul objectif la recherche d'une productivité maximum, sans égard pour les agents, ne sont pas sans conséquence.

C'est dans tous les domaines que la direction impose ces restructurations, même dans ceux qui ne sont pas directement liés au travail. Ainsi certains travailleurs en arrêt maladie sont aujourd'hui soumis au régime spécial dit de « suivi médical encadré », qui les oblige dès le lendemain de leur arrêt à prendre les transports et à venir faire la queue avec d'autres malades au centre de Championnet, dans le 18e arrondissement de Paris, pour se faire confirmer leur arrêt par un médecin maison. Quant aux agents mis en inaptitude, ils étaient auparavant versés sur un autre poste prévu à cet effet. Aujourd'hui ces postes ont été réduits, et il n'est pas rare de voir des agents faire leur temps de présence assis seuls dans une salle de cafétéria à ne rien faire.

Ces attitudes voulues par la direction soumettent les agents à des vexations permanentes, qui fragilisent plus encore les personnes supportant déjà difficilement les vicissitudes de la vie. D'ailleurs, cela fait un certain temps que la médecine du travail, dans ses rapports annuels, pointe du doigt cette souffrance vécue par les agents.

À la RATP, la déshumanisation n'est pas seulement visible sur les quais, qui au fil du temps ont été vidés de la présence des agents. Elle est aussi vécue de l'intérieur par les travailleurs eux-mêmes.

Correspondant LO

• **Rhodia - Saint-Fons (Rhône)**

Les pompiers de la plate-forme chimique en grève

La direction de Rhodia exigeant des excuses écrites de la part de grévistes, c'est sans doute une première. Quels délits ont-ils commis ? Une action revendicative très banale, en fait. Les pompiers du site de Rhodia Saint-Fons étant en grève, ils ont peint *« en grève »* sur les véhicules d'intervention et les ont rassemblés devant les portes du site de Belle-Étoile en faisant tourner les gyrophares.

LO

Cela s'est passé le mardi 19 janvier. Mais voilà, était présent le numéro deux du groupe Rhodia, accompagné d'un ministre d'un pays étranger et du préfet du Rhône. Aussitôt, la direction locale interrompait toutes négociations avec les pompiers grévistes et leur envoyait une lettre les sommant de présenter des excuses écrites, car ils avaient, paraît-il, *« porté atteinte à l'image de Rhodia »*.

Une telle lettre a été ressentie comme une injure et n'a fait que renforcer la détermination des grévistes. Pour eux, pas question de faire des excuses. « Nous ne sommes pas des voyous ou des délinquants », pouvait-on entendre.

Cela faisait plusieurs jours que l'ensemble des pompiers de la plate-forme d'intervention de Saint-Fons avaient déposé leur cahier de revendications. Lundi 18 janvier, après avoir reçu des réponses négatives de la part du responsable du service intervention, la grève fut décidée à l'unanimité.

La polyvalence, la formation interne et externe de salariés, l'inspection du matériel avec de multiples autres petites tâches, tout en assurant les interventions sur cinq sites, dont trois classés Seveso 2, tout cela fait que la charge de travail augmente régulièrement. Mais le déroulement de carrière des pompiers évolue moins vite que pour les autres. Ils ont des salaires et des coefficients plus petits que l'ensemble de l'usine. Voilà les raisons du mécontentement.

Aussi ils ont demandé une augmentation de 150 euros, le relèvement des coefficients, une prime de formateurs d'un montant de 100 euros, l'aménagement de leurs horaires, des formations, mais aussi la réfection d'un vestiaire où l'hygiène était déplorable, avec des moisissures dans les douches… Et si ces problèmes ne sont pas nouveaux, c'est le comportement d'un agent de maîtrise de jour – n'hésitant pas à envoyer des mails d'insultes à ceux qu'il a sous ses ordres, en traitant tout le service de bon à rien, de casseurs – qui a catalysé tous les mécontentements.

La demande d'excuses des dirigeants du groupe Rhodia aux grévistes n'a fait qu'ajouter de l'huile sur le feu. Les dirigeants de Rhodia s'en sont d'ailleurs bien rendu compte, et ils ont dû, en fin de semaine, ravaler leurs demandes et accepter à nouveau de discuter des revendications, faisant quelques promesses, même si pour l'instant rien n'est réglé en ce qui concerne les salaires.

Aussi les pompiers ont décidé de poursuivre la grève – tout en assurant les interventions des appels du 18 – jusqu'à la reprise des négociations prévue le 1er février.

Correspondant LO

• Assistance publique-Hôpitaux de Paris

Des suppressions d'emplois scandaleuses

La direction de l'APHP, les hôpitaux publics de la région parisienne, a confirmé il y a quelques jours la politique dite « plan de retour à l'équilibre » des établissements hospitaliers, ainsi que les milliers de suppressions d'emplois que cela devrait entraîner dans les trois ans à venir.

Benoît Leclercq, le directeur de l'APHP, l'avoue sans détour, en réponse aux questions du *Parisien-Aujourd'hui en France* : il s'agit de « *revenir progressivement à l'équilibre* », donc de maîtriser les dépenses des hôpitaux parisiens, qu'il semble juger exorbitantes puisqu'elles représentent, avec 6,4 milliards d'euros par an, 10 % du budget national des hôpitaux publics. Ce qui, pour une région qui regroupe au moins 16 % de la population du pays, n'est pas disproportionné...

Le directeur de l'AP et ses supérieurs du gouvernement projettent donc sans sourciller de supprimer 3 000 à 4 000 emplois en trois ans, la moitié de ces coupes concernant les soignants et les médecins, l'autre moitié le personnel administratif. Cette catastrophe annoncée depuis des mois serait associée au regroupement, à présent décidé, des 37 hôpitaux en douze « pôles » de soins. Au nom d'une prétendue efficacité, et sous couvert de lutte contre la vétusté de certains locaux, Leclercq prévoit des regroupements de services, comme certains services de chirurgie de l'hôpital Cochin et de l'Hôtel-Dieu, de l'ORL des hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière, ou des trois services actuels de grands brûlés.

Avec une parfaite mauvaise foi, il prétend que cette « modernisation » se traduira « *le plus souvent par une meilleure organisation de la prise en charge* »... Les grands brûlés, qui devront parcourir des kilomètres supplémentaires pour cause de regroupement, apprécieront !

Des centaines de médecins professeurs et chefs de service se sont élevés contre cette réforme inquiétante, qui ne pourra qu'aggraver une situation souvent critique, du fait de nombreux services travaillant déjà en sous-effectifs.

Obtenir un rendez-vous pour une consultation, pour une intervention, ou même être admis aux urgences ne pourra être que plus difficile. Même le « développement de l'activité » préconisé par Leclercq comme une des voies du prétendu « retour à l'équilibre » en sera nécessairement affecté, sauf à choisir, comme il le suggère depuis longtemps, de privilégier les actes « rentables » et les hospitalisations courtes.

Un nouveau degré vient d'être franchi dans les attaques contre l'hôpital public.

Viviane LAFONT

Oui aux promotions professionnelles, non aux suppressions d'emplois !

La direction de l'APHP a envoyé fin décembre un courrier aux hôpitaux pour signaler que, dans le budget 2010, elle ne financerait plus les promotions professionnelles. Celles-ci permettent aux agents d'être payés pendant leurs études, soit un an pour la formation d'aide-soignant ou trois ans pour celle d'infirmier, et aux infirmiers et autres professions pendant deux ans pour se spécialiser...

Le personnel qui réussira le concours d'entrée à l'école devra vivre pendant sa formation sans salaire... ou renoncer à sa formation en 2010. Ceci n'a pas empêché Benoît Leclercq, le directeur général de l'Assistance publique, de deviser face à la presse sur « *le véritable ascenseur social que représentait l'Assistance publique* ».

C'est un coup dur, un de plus, contre le personnel mais aussi contre les usagers des hôpitaux. La formation professionnelle est en effet la garantie d'avoir un personnel qualifié, compétent et plus nombreux, puisque la logique voudrait qu'on embauche de nouveaux agents hospitaliers, de nouveaux aides-soignants ou infirmiers, pour maintenir les effectifs à un niveau suffisant. Mais c'est le cadet des soucis de l'APHP, qui préfère réduire le personnel et obliger ceux qui restent à travailler davantage et à effectuer des tâches qui, normalement, ne leur incombent pas : c'est plus économique de faire faire à un agent du travail d'aide-soignant et à un aide-soignant des soins infirmiers, en le payant au rabais.

Parmi le personnel, c'est la colère qui domine car, pour beaucoup, la « *seule chose qui restait de bien à l'APHP c'était la promotion professionnelle* ». « *Oui aux promotions professionnelles, non aux suppressions d'emplois* » était le slogan le plus repris, jeudi 21, par environ 500 personnes, dont de nombreux jeunes concernés par cette attaque, qui se sont rassemblées sous les fenêtres du siège de l'Assistance publique, à l'appel des syndicats. Une pétition circule dans tous les hôpitaux et un prochain rendez-vous direction-syndicats est prévu le 28 janvier. Le personnel n'a pas dit son dernier mot.

Correspondant LO

• Hôpital des Enfants – CHU Toulouse

L'ARH n'a pas de cœur

Prétextant un manque de conformité des locaux, l'Agence régionale de l'hospitalisation a brutalement décidé, en pleines vacances de Noël, de fermer le service de chirurgie cardiaque pédiatrique de l'Hôpital des Enfants, annulant les opérations programmées et obligeant les enfants à aller se faire opérer à Bordeaux, Marseille ou Paris. Pourtant, la mise en conformité était presque terminée et toutes les conditions de sécurité étaient assurées. Cette annonce a plongé dans le désarroi les familles, qui ne savent pas où va être opéré leur enfant – souvent des nouveau-nés et prématurés – ni si elles pourront être à ses côtés aussi facilement qu'auparavant.

Suite à cette fermeture, début janvier un enfant a dû être transféré en urgence sur Marseille. L'hélicoptère cloué au sol par les intempéries, il a fallu cinq heures de route pour le transporter : bonjour la sécurité ! Depuis, une quinzaine d'opérations non urgentes ont été déprogrammées et d'autres enfants ont été transférés. La Chaîne de l'espoir, qui permet à des enfants en provenance de pays pauvres de se faire opérer d'une malformation cardiaque, a dû elle aussi déplacer des enfants, ce qui ajoute encore aux difficultés d'organisation de cette association, comme la recherche de familles d'accueil par exemple.

Un rassemblement, auquel se sont associés à la fois le personnel de santé, les familles et les associations, a eu lieu pour dénoncer cette situation scandaleuse et aberrante. Pour l'instant, l'Agence régionale de santé et le ministère font la sourde oreille, au mépris des enfants, des familles et des équipes chirurgicales qui craignent la fermeture définitive de ce service.

La sécurité a déjà servi de prétexte à la fermeture de 182 blocs opératoires dans des hôpitaux de proximité. On voit que même les grands hôpitaux ne sont pas à l'abri.

Correspondant LO

Les Parm du Samu ne raccrochent pas

Les Parm (permanenciers auxiliaires de régulation médicale) sont ceux qui nous répondent quand on fait le 15 au téléphone. Ils doivent identifier, localiser, rassurer, conseiller, pour être prêts à réaliser les gestes de premiers secours et envoyer les moyens adaptés. Et si leurs responsabilités comme le nombre d'appels à traiter – en Haute-Garonne, 1 000 par jour, le double le week-end – ne cessent d'augmenter, leurs salaires, eux, sont au plus bas : de 1 350 à 1 650 euros brut mensuels selon l'ancienneté, avec un week-end et un jour férié sur deux travaillés et, en moyenne, 42 nuits dans l'année !

LO

Depuis le 28 décembre, ils ont entamé un mouvement national pour faire reconnaître leurs responsabilités et exiger une revalorisation salariale. À Toulouse, les 37 Parm (2 000 au plan national) enchaînent journées de grève, distributions de tracts et même campement place du Capitole. Et ils prévoient un nouveau rassemblement le 26 janvier devant l'Agence régionale de l'hospitalisation.

Bachelot avait promis une revalorisation rapide de leur statut, mais ça, c'était avant sa vaccination contre la grippe A. Il va falloir lui administrer une bonne piqûre de rappel, d'autant plus que toutes les catégories d'hospitaliers sont logées à la même enseigne.

Correspondant LO

• Liebherr Aerospace – Toulouse

En lutte pour 100 euros par mois

Liebherr Aerospace est une entreprise qui fait des profits. Mais cela ne se traduit pas sur les salaires. Et depuis début janvier, les travailleurs sont en lutte pour 100 euros d'augmentation par mois.

Liebherr Aerospace, équipementier aéronautique produisant des systèmes de pressurisation et de climatisation pour hélicoptères et avions, tant civils que militaires, est une entreprise employant un millier de salariés, dont 200 en production.

Son principal client est Airbus, et les affaires se portent plutôt bien, ce qui n'empêche pas le patron de profiter de la situation pour écraser encore plus les travailleurs. Malgré ce que le patron ose appeler un « contexte difficile », le chiffre d'affaires est en hausse de 23 % par rapport à 2008 et les bénéfices de l'année dernière se montent à plus de 21 millions d'euros qui vont dans la poche de l'actionnaire. Par contre, il n'est pas question d'embauche.

Et lors des négociations salariales, les travailleurs ont eu la surprise de découvrir que le patron leur octroyait généreusement une augmentation de 1 %. Sur les plus bas salaires, cela correspond à une augmentation de 13 euros, alors que les dix plus gros salaires s'octroient une augmentation de 5 % par an, soit une moyenne de 500 euros. C'est scandaleux !

En cinq ans, la part des salaires par rapport au chiffre d'affaires est passée de 25 % à 20,5 % La différence, ce sont les bénéfices qui vont dans la poche de l'actionnaire, Liebherr, et qui s'ajoutent au demi-milliard de dividendes annuel.

La grogne est montée et, avec la CGT, une action a démarré avec pour revendication 100 euros minimum pour tous. C'est la moindre des choses. De 200 grévistes lors du débrayage du premier jour, la mobilisation est rapidement montée à 350, puis 450 travailleurs présents aux assemblées générales. Les effectifs venaient principalement de la production, mais aussi, c'est une surprise, pas mal de gens des bureaux. Cela a conforté tout le monde dans l'idée d'aller plus loin.

LO

Ainsi, lors de la troisième réunion avec le patron jeudi 21 janvier, lorsque celui-ci a annoncé une augmentation générale de... 1,2 %, les travailleurs qui attendaient devant la porte ont répondu... en restant en grève toute la journée. Et le mouvement continue sous la forme de débrayages massifs pour appuyer les délégations qui exigent les 100 euros. À suivre !

Correspondant LO

• Aéroport Clermont-Auvergne

Le groupe Vinci ramasse la mise

Depuis 1972, la gestion de l'aéroport de Clermont-Auvergne était assurée par la Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand.

Celle-ci s'est désengagée en 2008, prétextant des difficultés financières. La gestion a alors été confiée au Syndicat mixte de l'aéroport Clermont-Auvergne, le Smaca. Le financement du fonctionnement de l'aéroport s'est quant à lui trouvé intégralement à la charge des collectivités territoriales. La région a été le principal pourvoyeur avec 40 % des fonds apportés, le département et Clermont-communauté se partageant les 60 % restants.

Alors qu'en 2008 il y avait environ 170 employés à l'aéroport, il n'en restait que 135 à la fin de l'année 2009, dont 39 risqueraient de voir leur emploi supprimé dans le cadre d'un nouveau plan de suppressions de postes envisagé par le nouveau gestionnaire.

Le Smaca ayant fait un appel d'offres aux entreprises privées pour assurer la gestion de l'aéroport, c'est le groupe Vinci qui a obtenu la concession. Après avoir touché une première enveloppe de 1 640 000 euros en 2008 simplement pour une simple étude, puis une deuxième de 750 000 euros en 2009, ce groupe, qui est chargé de gérer l'aéroport dans le cadre d'une délégation de service public, commence par récolter l'argent public, puis entend supprimer des emplois.

Les travailleurs de l'aéroport ne sont pas d'accord. Ils ont débrayé plusieurs fois et même fait une grève surprise sur une journée complète. Le Comité d'entreprise a refusé le plan de suppressions d'emplois, le CHSCT également, puisque les postes supprimés aggraveraient inévitablement les conditions de travail.

Un nouveau Comité d'entreprise est prévu le 26 janvier. Même si le patron revoit ses prétentions à la baisse, proposant 37 puis 26 suppressions d'emplois, les syndicats ont déposé un nouveau préavis de grève pour ce jour-là. Les travailleurs sont bien décidés à ne pas se laisser faire. Ils ne voient pas pourquoi ils devraient faire les frais d'une restructuration permettant à Vinci d'engranger encore plus de profits.

Correspondant LO

• Organismes de Sécurité sociale

Augmentation de la complémentaire santé

Depuis le 1er janvier 2009, un régime complémentaire national de couverture des frais de santé a été mis en place pour tout le personnel des organismes de Sécurité sociale et d'allocations familiales, soit environ 160 000 personnes. Cette « complémentaire santé » est obligatoire et a remplacé les dizaines de mutuelles qui complétaient la part des soins que l'assurance maladie ne rembourse pas.

La contrepartie de cette obligation a été la prise en charge par l'employeur de 50 % de la cotisation des salariés : pour un employé au salaire moyen à la Cramif par exemple, elle est passée de 56 à 26 euros par mois. Les retraités ou invalides ont gardé la possibilité d'adhérer à ce régime. Mais leur situation a profondément changé. Alors que les revenus sont en baisse, la cotisation est plus élevée. Même si un fonds spécial de financement prend en charge 20 % de la cotisation, celle-ci s'élevait à 62 euros par mois en 2009.

Surtout, la principale conséquence de cette réforme a été d'instaurer des comptes de résultats séparés entre actifs et retraités. Alors que les mutuelles fonctionnent selon le principe de la solidarité entre malades et bien portants, jeunes et plus âgés, ces régimes complémentaires imposent l'étanchéité comptable entre salariés et non salariés. Et comme les retraités et invalides, plus âgés, sont globalement plus malades, leurs dépenses propres augmentent bien plus vite que la moyenne.

Ainsi, un an après l'entrée en vigueur, l'ensemble des cotisations viennent d'augmenter au 1er janvier 2010 : de 2 % pour les employés et cadres mais de 7,58 % pour les retraités et invalides, passant pour ces derniers de 62 à 66,47 euros par mois.

Comme partout, les conséquences des baisses de remboursement de l'assurance maladie sont payées par tous, salariés ou retraités, mais le système actuel va conduire à ponctionner bien davantage les plus âgés.

Correspondant LO

• Mérial-Toulouse

Grève pour les salaires

Vendredi 15 janvier, environ 220 travailleurs de Mérial se sont mis en grève à la production à l'appel de FO et la CGC, les seuls syndicats de l'usine. C'était leur première grève pour les salaires. Ils demandaient une augmentation de 54 euros brut. Quand le patron est venu leur parler, une ouvrière l'a interpellé à plusieurs reprises, pour lui dire notamment : « *Pour les actionnaires ça va toujours mieux chaque année, mais pour nous, chaque année les augmentations sont de plus en plus petites* ».

Mérial, à Toulouse, est une entreprise de production de produits vétérinaires qui emploie 370 salariés. Elle est détenue à 100 % par le groupe Sanofi (3e laboratoire pharmaceutique mondial). Le groupe Mérial emploie lui-même 5 500 personnes dans le monde et a vu son chiffre d'affaires croître de 12 millions de dollars en 2009.

Les actionnaires du groupe et ceux de Sanofi continuent donc, malgré la crise, à encaisser les bénéfices et à ne vouloir rien céder en augmentation des salaires. Ainsi, lors des négociations salariales, la direction est restée sur sa position de 30 euros brut pour les plus bas salaires, qui sont la majorité dans l'usine de Toulouse.

Jeudi 21 janvier, les travailleurs en étaient à leur cinquième jour de grève totale et la direction ne voulait toujours rien céder. Les travailleurs disaient au piquet de grève que si la direction ne cédait rien, c'était vraiment pour une question de « principe patronal ». Finalement, la grève a été suspendue, à la demande des responsables syndicaux de FO, jeudi soir, sans que les revendications soient satisfaites. Les grévistes ont tout de même gardé le moral et sont fiers d'avoir enfin pu exprimer leur mécontentement. Comme certains le disaient, « c'est une première expérience qui comptera pour le jour où tout le monde s'y mettra, car il y en a vraiment marre des bas salaires ».

Correspondant LO

• **Toyota - Onnaing (Nord)**

Baisse de la production et hausse de l'exploitation

La direction a annoncé le 20 janvier par une conférence de presse qu'elle allait baisser la production à 837 voitures par jour à partir du 22 février, au lieu des 1002 produites actuellement. Le PDG de l'usine a aussi dévoilé sa devise : *« Faire que les salariés viennent en forme au travail et repartent avec le sourire. »*

La direction prévoit de baisser les cadences, qui devraient passer d'une voiture toutes les 70 secondes à une voiture toutes les 84 secondes. Mais dans le même temps, la charge de travail ne diminue pas puisque la direction veut licencier près de 600 intérimaires, soit 25 % de l'effectif, alors que la production ne diminuerait que de 16 %. La différence serait supportée par celles et ceux qui vont rester, alors que les intérimaires « remerciés » ne pourront quasiment pas retrouver de travail.

Toyota a largement profité des primes à la casse instaurées en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie. Les ventes de voitures ont augmenté à partir de l'été 2009. Les travailleurs ont dû faire des heures supplémentaires, des samedis et des dimanches obligatoires, avec des semaines de 48 à 50 heures de travail. C'est dans ce contexte que des centaines d'intérimaires ont été recrutés… et les bénéfices ont suivi la hausse de la production.

Et maintenant, c'est une diminution de la production que la direction envisage… et qu'elle veut faire payer aux salariés. Il n'en est pas question. Toyota a largement les moyens, en prenant sur ses profits actuels et ceux que les actionnaires ont accumulés, de conserver les intérimaires, de partager le travail entre tous, d'embaucher pour améliorer les conditions de travail et même d'augmenter tous les salaires de 300 euros. Ainsi, on pourrait arriver avec le sourire à l'usine, et repartir en forme…

Correspondant LO

• **La Poste Paris – 20e arrondissement**

La direction a fait l'unanimité contre elle

LO

En supprimant, par non-remplacement des départs, treize postes de facteurs sur les 150, et deux postes parmi les chauffeurs, la direction de La Poste de Paris 20e devait bien se douter qu'elle allait provoquer des réactions. La quasi-unanimité de la grève le jeudi 14 janvier a été néanmoins une surprise pour elle, et bien sûr une satisfaction pour les facteurs.

Depuis des semaines, la direction avait essayé d'étouffer les choses. Non contente d'interdire les rassemblements pendant la pause dans le bureau, elle les avait également bannis à l'extérieur invoquant que, pendant la pause, les salariés restent sous sa responsabilité ! Cela avait été ressenti par beaucoup comme une brimade de plus.

Une pétition contre les suppressions d'emplois signée très rapidement par pratiquement tout le monde et un rassemblement qui avait très largement débordé des locaux de la direction ont permis d'obtenir un premier engagement : qu'il n'y aurait pas de mutations d'office. Et quand la section syndicale CGT appela à se rassembler à l'extérieur dès 6 h 15, un quart d'heure avant l'embauche, pour une prise de parole, ce fut un succès. Le 8 janvier, la grève fut ainsi votée à l'unanimité pour le 14. Ce jour-là, il y eut 120 grévistes, dont 100 se sont retrouvés de bon matin pour partir à la direction parisienne où des collègues, d'habitude peu enclins à faire grève, firent remarquer à un responsable, ex-directeur du bureau de Paris 20, que si même eux s'étaient mis à manifester, c'est que la situation devait être grave. Effectivement !

Dans les jours qui suivirent, une majorité continua la grève, refusant de se laisser impressionner par différents chantages de la direction et, lorsque le travail a repris le 22 janvier, elle avait lâché du lest. Jusqu'à présent, dans chaque équipe de quatre, voire de trois, nous étions obligés de jouer les bouche-trous dès que l'un d'entre nous tombait malade. Cette obligation d'auto-remplacement est levée jusqu'à la fin de l'année. Cette concession n'est pas négligeable car la contrainte aurait été d'autant plus dure à tenir que les tournées s'alourdissent du fait de la diminution des effectifs. Sans revenir sur les quinze suppressions d'emplois prévues, la direction s'est engagée à en créer deux pour qu'il y ait un petit volant de remplacement. On est donc loin du compte, mais l'arrogance de la direction en a pris un coup. Preuve est faite qu'il est possible de se rassembler dans un mouvement, bien au-delà du milieu militant, et de se faire ainsi respecter.

Correspondant LO

• **Raffinerie des Flandres - Total – Dunkerque**

800 emplois menacés

Les travailleurs de la Raffinerie des Flandres Total poursuivent leur grève commencée le 12 janvier contre la fermeture des activités de raffinage et la transformation du site en dépôt. Ils bloquent les approvisionnements et la livraison du fuel domestique et des carburants produits.

La raffinerie emploie 380 travailleurs de Total et 450 d'entreprises sous-traitantes. Le dépôt de carburant n'emploierait, lui, plus que 30 à 50 personnes. Près de huit cents emplois sont donc menacés. Et avec la raffinerie Total, bien des activités économiques et des emplois de la région dunkerquoise sont en jeu, comme celle du port, dont Total assure 20 à 25 % du trafic. La disparition de la Raffinerie des Flandres représenterait aussi un manque à gagner important pour les finances des communes de la communauté urbaine de Dunkerque.

Tout cela est d'autant plus choquant que Total s'apprête à annoncer des profits pour 2009 qui pourraient être de plus de 9 milliards d'euros. L'an passé, le trust avait déjà supprimé 550 emplois dans le raffinage tout en réalisant 14 milliards de bénéfices.

Mardi 26 janvier, le ministre de l'Industrie, Estrosi, a fait une déclaration qui « menacerait » Total : *« Nous devons avoir une vision partagée de l'avenir du site de Dunkerque »*, a-t-il dit aux membres du conseil d'administration de Total. En fait, il propose simplement aux dirigeants de Total de discuter, le temps de laisser passer les élections régionales… proposition dont ils ne tiendront peut-être même pas compte, car si les grands patrons n'ont que mépris pour les travailleurs, ils n'ont guère d'égard pour les politiciens qui les servent.

Le député-maire PS de Dunkerque, M. Delebarre, qui n'a pas eu un seul mot pour approuver le mouvement des travailleurs de la raffinerie, a déjà tourné la page et demande à Total et à l'État de se mobiliser *« pour donner à ce territoire les moyens de se diversifier et de poursuivre son développement »* ! Des mots vides de sens, quand toutes les activités productives régressent avec la crise !

Si aujourd'hui on parle à l'échelle nationale de la raffinerie Total de Dunkerque, c'est grâce à la grève et au blocage des travailleurs. Ils appellent à manifester avec les autres raffineries du groupe Total et les travailleurs des industries chimiques, lors du Comité central d'entreprise au cours duquel la décision de Total sera annoncée, le 1er février au siège de Total, à la Défense. Ils ont raison et ce doit être le début d'une lutte plus large.

Serge VIARD

Timbré, mais pas fou

La Poste fait feu de tout bois pour jouer à la grande entreprise. Elle daigne même joindre le commercial utile à des activités caritatives et humanitaires. Ainsi, elle vient de commercialiser des planches de dix timbres à l'effigie de Zidane.

Cette opération est destinée à rapporter des fonds à une association dont Zidane est un des parrains, ELA, qui soutient la recherche contre les leucodystrophies, des maladies dégénératives du cerveau. Il y a peu, La Poste a aussi commercialisé des timbres dont les bénéfices de la vente doivent aider à sauver la forêt des Landes ravagée par des tempêtes.

En y regardant de plus près, ces opérations de marketing qui ne coûtent pas un sou à La Poste peuvent aussi lui rapporter gros. Ainsi, pour une planche de dix timbres à l'effigie de Zidane vendue 9,90 euros au lieu de 5,60 euros pour une planche ordinaire, un seul petit euro est reversé aux associations. La différence de 3,30 euros ira discrètement se diluer dans les bénéfices de La Poste, selon le vieux principe des petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Il s'agit donc encore une fois de ramasser des sous en misant sur l'humanitaire. C'est pas joli, joli.

Alain VALLER

• La ligne Grande Vitesse Atlantique

Première ligne TGV « concédée » au privé

Samedi 23 janvier, 15 000 personnes ont manifesté entre Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) et Irun, en Espagne, contre le projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et l'Espagne.

Ce tronçon, dont l'achèvement est annoncé aux alentours de 2020, fait partie de la construction de la nouvelle ligne à grande vitesse Sud-Est Atlantique. Celle-ci prévoit le prolongement de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, puis Bordeaux-Toulouse, et enfin Bordeaux-Irun à la frontière espagnole, où s'opérera la jonction avec la nouvelle ligne construite parallèlement en Espagne. À terme, Bordeaux serait situé à deux heures de Paris (contre trois heures aujourd'hui), Toulouse à trois heures (contre cinq heures) et Madrid à six heures.

Un tel raccourcissement des temps de transport n'est possible qu'avec la construction de lignes à grande vitesse. L'intérêt d'une telle infrastructure pour la collectivité semble donc incontestable.

Certains sont opposés par principe à la construction de lignes à grande vitesse et rêvent même de fédérer les opposants à l'échelle de l'Europe. Mais la mobilisation a aussi regroupé de nombreux riverains menacés par le tracé de la nouvelle ligne, qui risquent de subir les nuisances sonores et autres.

Dans les négociations sur le tracé, certains ont plus de poids auprès des autorités. Des propriétaires de vignobles ont pu ainsi négocier que la nouvelle ligne épargne leur AOC. En avril dernier, Michèle Alliot Marie, alors ministre de l'Intérieur et par ailleurs maire-adjointe de Saint-Jean-de-Luz, s'est servie de sa position pour ordonner au préfet de région l'arrêt du projet au sud de Bayonne. Elle a ensuite obtenu de Fillon l'engagement que la ligne serait enterrée à proximité de sa ville – et de ses électeurs – ou qu'elle passe carrément plus loin, en montagne plutôt qu'en plaine, quitte à alourdir considérablement la facture des travaux. Evidemment, les maires des petites communes, même UMP, sans parler des simples travailleurs, habitants, agriculteurs, n'ont pas le même entrent pour faire valoir leurs droits et obtenir des compensations. Ils ne peuvent que se mobiliser et manifester, pour ne pas être victimes d'un projet sur lequel la population n'a pas eu son mot à dire.

Mais surtout, alors qu'il s'agit d'un projet pharaonique qui engloutira des milliards d'argent public, de l'État et des collectivités territoriales, l'objectif de cette ligne est de rapporter directement du profit aux bétonneurs constructeurs mais aussi aux exploitants de la nouvelle ligne.

C'est le sigle SNCF qui va devenir superflu.

LO

En effet en mars prochain sera choisie, entre Bouygues, Vinci et Eiffage, la société qui aura la concession de la nouvelle ligne Tours-Bordeaux. D'après RFF, qui a lancé l'appel d'offres, « *le concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique assurera la conception, la construction, l'entretien, le renouvellement, l'exploitation et le financement du projet, à ses risques* ». Ce qui n'empêchera pas l'État et les collectivités territoriales de devoir mettre la main à la poche. Et l'appel d'offres poursuit : « *En contrepartie, il disposera des recettes produites par l'exploitation de la ligne.* » Ceci pendant, semble-t-il, trente-cinq ans. Les entreprises de transport de voyageurs comme la SNCF – qui sera elle-même bientôt concurrencée – paieront directement à Bouygues ou à Vinci pour l'utilisation des voies.

Ce n'est ni plus ni moins que le rétablissement des concessions qui existaient au temps des compagnies de chemin de fer et qui ont enrichi les Schneider, Pereire, Rothschild et autres dynasties de spéculateurs qui ont prospéré pendant le Second Empire et la Troisième République.

On peut être sûr que les habitants des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées paieront doublement ce cadeau fait aux rois du béton : dès aujourd'hui comme contribuables dans le montant des impôts, et demain comme voyageurs dans le prix du billet.

Alors, si cette ligne à grande vitesse est socialement utile, qu'elle soit réalisée et gérée à prix coûtant, sous le contrôle de la population !

Christian BERNAC

• Corée du Sud

Trois mois d'occupation dans une usine Valeo

Une délégation de l'usine Valeo-Compressor de Cheonan-si, en Corée du Sud, s'est rendue en France en janvier pour protester contre la fermeture de son usine par le géant français de l'équipement automobile, en octobre dernier.

Le 27 octobre, en rentrant du travail, les 180 ouvriers de l'usine avaient trouvé une lettre envoyée par porteur, leur disant qu'ils n'auraient plus de travail dès la fin de la semaine. Entre-temps la direction de l'usine s'était tout simplement volatilisée, laissant les ouvriers sans interlocuteur. Comme quoi les multinationales françaises tiennent leur place au hit-parade des patrons-voyous dans le monde entier !

En fait, après avoir supprimé 40 % des emplois et réduit les salaires de moitié dans les mois précédents, Valeo avait finalement décidé de rayer cette usine de la carte, dans le cadre d'un plan de restructuration à l'échelle mondiale – décision d'autant plus choquante que le groupe venait d'annoncer des revenus, pour le troisième trimestre 2009, qui étaient à leur plus haut niveau depuis 2005, tout en se vantant de la hausse de ses ventes sur le marché asiatique, et en particulier en Corée !

Pour les ouvriers de l'usine de Cheonan-si, située au centre du pays, dans une région peu industrielle où la crise a fait monter brutalement le chômage, cela signifiait tomber au mieux dans la précarité, avec une baisse de ressources d'au moins 50 %, et au pire dans le chômage, dont l'indemnisation est dérisoire et de courte durée.

Sitôt l'annonce connue, l'usine fut occupée par des militants de la section du syndicat de la métallurgie KMWU (affilié à la confédération KCTU), bientôt rejoints par les travailleurs qui avaient refusé les offres de « retraite volontaire » de Valeo (en fait une démission assortie d'une prime dérisoire, sans le moindre revenu futur).

Aujourd'hui, ils sont une centaine d'ouvriers à poursuivre nuit et jour une occupation qui est entrée dans son troisième mois. Ils ont multiplié les démarches auprès des travailleurs d'autres entreprises du pays, pour leur faire connaître leur combat et faire appel à leur solidarité morale. En particulier des équipes de grévistes ont organisé des sit-in devant les six autres usines Valeo du pays, mais aussi devant l'usine Renault-Samsung de Busan, le principal client de leur propre usine jusqu'à sa fermeture.

En même temps, le KMWU a organisé deux délégations de grévistes en France, en décembre et en janvier, pour faire connaître leur combat aux ouvriers des usines françaises de Valeo et, pensaient-ils, faire pression sur la direction de Valeo pour qu'elle revoie sa position concernant la fermeture de leur usine.

Mais à ce jour, leurs espoirs ont été déçus. Valeo ne connaît qu'un seul langage, celui du rapport des forces et, dans l'état actuel des choses, où la multinationale ne voit pas de menace peser sur ses profits, ce rapport des forces n'est pas favorable aux grévistes. D'autant moins que les conditions de lutte sont particulièrement difficiles en Corée.

La répression contre les organisations ouvrières n'y est certes pas nouvelle. Mais elle s'est aggravée ces derniers mois, alors que l'État s'efforce de prévenir toute résistance des travailleurs face à l'offensive patronale dans la crise. Ainsi, tout sit-in devant une entreprise se termine invariablement par des arrestations, voire des condamnations. De même, depuis la mi-décembre, onze militants de l'usine de Chungnam sont poursuivis pour le crime d'entrave aux affaires et peuvent être emprisonnés à tout moment « pour les besoins de l'enquête ».

C'est dire que, malgré leur détermination et leur courage, les grévistes de Changnum auront besoin de tous les appuis qu'ils pourront trouver autour d'eux, dans la classe ouvrière coréenne, sinon pour obtenir la réouverture de leur usine, en tout cas pour contraindre le trust Valeo, qui en a très largement les moyens, à leur fournir un revenu décent aussi longtemps qu'ils n'auront pas retrouvé un emploi. Et nous ne pouvons que leur souhaiter d'y parvenir et leur exprimer notre entière solidarité.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576